

Vivre à **Colombes**

LE JOURNAL DE VOTRE VILLE / **MAI 2021 #3** / COLOMBES.FR

BUDGET PARTICIPATIF

**Plus de 150
projets déposés**

COVID-19

**Ouverture du
centre de vaccination**

ANIMATIONS

La nature en fête

HABITAT



**Qualité et diversité
au cœur des priorités**



Photo : Nicolas Kalogeropoulos

Bientôt, de nouveau ensemble pour Colombes résiliente, active et solidaire !

Depuis le 19 avril, notre ville a ouvert son centre de vaccination. Il accueille plusieurs centaines de personnes par jour, grâce à la mobilisation des professionnel·les de santé ainsi que celle des agents municipaux.

Je les remercie toutes et tous pour leur engagement, qui permet de protéger les personnes prioritaires et d'envisager les prochaines étapes de vaccination pour celles et ceux en charge des plus fragiles ou des populations de plus en plus jeunes. Avec les gestes barrière, la vaccination sera un des éléments de sortie de la pandémie de la Covid 19, et de ses variants, que nous espérons tous.

Plus de 150 projets dans le cadre du budget participatif, un formidable élan

Malgré les contraintes sanitaires, se prépare la phase de renouvellement des conseils de quartier, outils d'une démocratie déconcentrée, auxquels vous êtes toutes et tous invités à participer. Vous avez d'ores et déjà montré votre envie de vous impliquer dans l'amélioration de votre quartier par le dépôt de plus de 150 projets dans le cadre du budget participatif. C'est un formidable élan qui démontre combien les Colombiennes et les Colombiens peuvent révéler des trésors d'imagination au bénéfice de leur communauté municipale.

Colombes est votre ville, ce n'est qu'ensemble que nous pourrons la transformer et relever les défis des transitions.

Transformer l'habitat pour une ville plus inclusive et plus solidaire

Enfin, comme vous le verrez dans ce troisième numéro de Vivre à Colombes, la municipalité souhaite transformer l'habitat pour une ville plus inclusive et plus solidaire, avec une offre de logements diversifiée et plus abordable, mais aussi mieux adaptée aux besoins de ses habitantes et ses habitants tout en faisant face aux dérèglements climatiques.

Ainsi, grâce à l'effort porté sur la rénovation thermique nous aiderons les ménages les plus modestes à réduire leurs factures d'énergie en luttant contre les passoires thermiques que sont de trop nombreux logements vétustes du parc social. Cet effort, engagé depuis de nombreuses années pour les copropriétés privées, sera poursuivi. La Charte pour l'aménagement et la construction durables, votée récemment en conseil municipal, permettra d'agir en amont pour les immeubles en projet, que ce soit sur le plan énergétique ou écologique. Pour ce faire, nous serons exigeants également auprès des constructeurs.

Nous aurons l'occasion de nous entretenir de ces sujets et de bien d'autres lors des réunions de quartier, soit à distance, soit en présence physique quand les conditions sanitaires le permettront. ■

Patrick Chaimovitch

Maire de Colombes

Vice-président de la Métropole du Grand Paris



Dossier

Habitat et logement social

Photo de couverture : Benoît Moyen

Photo Nicolas Kalogeropoulos



Photo Fabien Beauflis



Photo Doumai Vision

PAGE 6 PHOTO DU MOIS

Le retour des abeilles

PAGE 8 QUOI DE NEUF ?

La vaccination en pratique, un quiz sur le printemps, les cérémonies de mai, les Mardis de l'Emploi sur Facebook, les nouveaux commerçants des marchés...

PAGE 16 MON QUARTIER VU DU CIEL

La Petite-Garenne comme vous ne l'avez jamais vue

PAGE 18 JE PARTICIPE

Le succès du budget participatif, le bénévolat à portée de clic...

PAGE 20 DOSSIER

Logement et habitat : la qualité de vie pour toutes et tous

PAGE 28 ENTRETIEN

Corinne Grapton, Pdg de Studio Led : « Eclairer moins, éclairer juste »

PAGE 30 SPORTS

Le breaking en forme olympique, les Foulées Olympiques reportées...

PAGE 32 SORTIR

La Fête de la Nature, le théâtre du Hublot en mode collectif, l'Avant Seine lance son « click and collect »...

PAGE 40 MÉMOIRES

L'essor du logement collectif durant les Trente Glorieuses

PAGE 42 TRIBUNES

PAGE 45 CARNET / PRATIQUE

PAGE 47 LES ÉLU-E-S



Photo Alexis Goudeau



Vivre à Colombes, le journal de la ville de Colombes

Directeur de la publication : Patrick Chaimovitch
 Rédactrice en chef : Laura Dejardin (laura.dejardin@mairie-colombes.fr)
 Journaliste : Marie-Noëlle Frison (mnfrison@mairie-colombes.fr)
 Graphiste : Christine Doual
 Ont collaboré à ce numéro : Alexis Goudeau, Nicolas Kalogeropoulos, Benoît Moyen, Jelena Stajic, Fabien Beaufiles, Emilie Gaydon, Guillaume Gesret.
 Régie publicitaire : CMP Espace multi-services : 01 45 14 14 40
 Colombes Magazine en CD audio, avec l'association
 Donne-moi tes yeux : 01 47 05 40 30
 donnemoitiesyeux@wanadoo.fr
 Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert.
 Tirage : 40 000 exemplaires
 Dépôt légal à parution



AGRICULTURE URBAINE

Comment et quand pouvons-nous nous inscrire pour les jardins partagés de la Prairie du Moulin-Joly ?
 [16/04]



Comme l'indique leur appellation, ces jardins seront partagés et vous êtes invité-es à vous associer à d'autres habitant-es pour les cultiver. L'ouverture est prévue pour septembre. Vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante, et y poser toutes vos questions : serviceecologieurbaine@mairie-colombes.fr.

DONS DE LIVRES

Nous souhaitons donner certains de nos livres mais ne savons pas où les déposer. Existe-t-il des boîtes à livres, des associations ou même des bibliothèques pour lesquelles nous pouvons effectuer ces dons de livres ? Nous ne souhaitons pas les jeter ! Merci à vous.
 Florian [12/04]



Les médiathèques de la Ville acceptent avec plaisir les dons de livres. Certains dons sont intégrés dans les collections, si les documents sont en bon état et qu'ils ne figurent pas déjà dans leurs fonds. Pour les autres, après vérification du contenu, ils sont mis à disposition du public dans une boîte à dons. Alternativement, vous pouvez également déposer vos ouvrages dans les boîtes à livres installées par la municipalité dans les squares de la ville. Dans tous les cas, cela donne aux livres une seconde vie.

C'EST À VOUS Les Colombien-nes ont du talent



Les fleurs des cerisiers du Japon («prunus serrulata «Pink perfection»), place de la République, ont un grand succès. Ici une photo d'Aurore Hoiret. Merci aussi à Kristel Bonin pour ses clichés.

Vous aimez prendre Colombes en photo ? Envoyez vos clichés en message privé sur notre compte [f @villecolombes](https://www.facebook.com/villecolombes)
 Un grand merci pour vos nombreuses contributions, toutes très inspirées.

Retrouvez votre ville sur les réseaux sociaux et envoyez-nous vos questions :

[f @villecolombes](https://www.facebook.com/villecolombes) [t @villecolombes](https://www.instagram.com/villecolombes) www.colombes.fr

Vous n'avez pas reçu le journal ?

Contactez le **01 47 60 80 68** christophe.lecocq@mairie-colombes.fr

LE RETOUR DES ABEILLES

Au printemps, les cistes sont en fleur, un régal pour les insectes pollinisateurs. Ici une abeille domestique avec ses corbeilles chargées de pollen dans le viseur de Fabien Beaufile, éco-animateur au Centre Nature.



COVID-19

VACCINATION, MODE D'EMPLOI

Depuis le 19 avril, la Ville héberge un centre de vaccination dans le gymnase Ambroise-Paré. Celui-ci s'adresse pour l'instant aux personnes de plus de 60 ans et celles susceptibles de développer une forme grave de Covid-19, sans limite d'âge.

Le centre de vaccination, installé au gymnase Ambroise-Paré d'une capacité d'accueil maximale hebdomadaire de 4 000 personnes, est ouvert uniquement sur rendez-vous, du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h sauf les lundis et vendredis matin.

La Ville mobilise toutes ses ressources pour rendre possible la vaccination au plus grand nombre, au fur et à mesure que les doses de vaccins parviennent au centre (Pfizer-BioNTech Moderna).

Nous détaillons ci-dessous la marche à suivre pour les personnes éligibles au centre de vaccination :



Le gymnase Ambroise-Paré, 140 rue Saint-Denis, où la municipalité a choisi d'héberger le centre de vaccination.
Photo Alexis Goudeau

Première étape : prendre rendez-vous

Site : **maiaa.com**

Applis: **Covidliste** ou **ViteMaDose**

Uniquement si vous ne pouvez pas vous connecter, appelez le numéro vert : **0 805 119 395**

Deuxième étape : se rendre au centre de vaccination

- Présentez-vous au Gymnase Ambroise Paré, 140, rue Saint-Denis à l'heure du RDV muni.e de votre **carte vitale et d'une pièce d'identité**.

- Si vous faites partie des personnes à risque, pensez à prendre **le certificat médical de votre médecin**.



Un questionnaire médical précède la séance de vaccination.
Photo Alexis Goudeau

LES CHIFFRES

300

personnes vaccinées par jour, accueillies 6 jours sur 7

777

vaccinations la première semaine

20

personnes mobilisées chaque jour pour assurer le fonctionnement du centre

QUI PEUT SE FAIRE VACCINER ?

Les personnes entre 55 et 60 ans sont également éligibles au vaccin, selon les règles édictées par le gouvernement. Les autres tranches d'âge seront prises en charge progressivement.



Photo Alexis Goudeau

Pour être vaccinées, les personnes de 55 à 60 ans sans problème de santé sont invitées à contacter leur médecin traitant ou à prendre rendez-vous dans une pharmacie ou dans un cabinet infirmier. ■

INFOS

sante.fr ou 0 800 009 110
Applis: Covidliste ou ViteMaDose

Sont éligibles dans le centre de vaccination :

- Les personnes de **plus de 60 ans** et toutes **celles susceptibles de développer une forme grave de Covid-19, sans limite d'âge**, mais munies d'un certificat médical de leur médecin attestant du facteur de risque
- **Les femmes enceintes** à partir du **deuxième trimestre de la grossesse**.
- Les **résidents** en établissements d'hébergement pour **personnes âgées** dépendantes et unités de soins de longue durée ou hébergées en résidences autonomie et résidences services.
- Les **personnes en situation de handicap**, quel que soit leur âge, hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM)

« NOUS MENONS LA PLUS BELLE DES BATAILLES, CELLE DE LA VIE »



CLAIRE ARNOULD,
ADJOINTE EN
CHARGE DES
SOLIDARITÉS,
DE LA SANTÉ
PUBLIQUE ET
DE L'INCLUSION

En quoi l'ouverture de centre vous tenait-elle à cœur ?

Vacciner massivement est la seule réponse pour retrouver l'espoir d'une vie sociale apaisée. Parmi les Colombien.nes les plus vulnérables au virus, nombreux étaient celles et ceux qui avaient des difficultés à se déplacer, renonçant pour beaucoup à se faire vacciner. Avec les professionnel·les de santé de notre ville, nous étions prêts depuis le mois de janvier 2021. Avec eux, avec les agents de la Ville volontaires, nous avons conscience que nous menons la plus belle des batailles, celle de la vie.

PRÉVENTION

Personnes vulnérables

Pour figurer sur le fichier des personnes vulnérables et être contacté·e en cas de canicule, pensez à transmettre vos coordonnées ou celles de la personne à prendre en considération. ■

INFOS

01 47 60 80 26

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Reporté du fait de la pandémie, le double scrutin des élections départementales et régionales se tiendra finalement les dimanches 20 et 27 juin prochains. La clôture des inscriptions sur les listes électorales en vue de participer à ce double scrutin est fixée au vendredi 14 mai prochain. Vous pouvez procéder par courrier, en ligne (service-public.fr), ou en vous rendant à l'hôtel de ville au service des Affaires générales et civiles ou encore dans les mairies de proximité Aragon et Fossés-Jean ou en donnant procuration pour votre inscription. Pour vérifier votre inscription sur les listes électorales, rendez-vous sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE. ■

INFOS

colombes.fr
Service des Affaires générales
01 47 60 80 20

FÊTE DES MÈRES

Mamans à l'honneur au marché du Centre



Photo Alexis Goudeau

L'association des commerçants du marché du Centre organisera des animations pour la Fête des mères, le dimanche 30 mai. Au programme : distribution de roses et de cadeaux ! Rendez-vous à 12h30 pour le tirage au sort et la remise des prix. ■

BENTIN

- **Équipement des bâtiments**
- **Aménagement de la ville**
- **Illuminations et mise en lumière**
- **Smart building**

AGENCE SAINT-DENIS

14-18, rue Francis-de-Pressensé,
93210 Saint-Denis La Plaine
Tél. : 01 55 93 18 05

SIÈGE SOCIAL

71, boulevard de Strasbourg
CS 20063 - 93602 Aulnay-sous-Bois cedex
Tél. : 01 48 66 70 73



BENTIN
SERFIM ÉNERGIE

www.serfim.com

DEVOIR DE MÉMOIRE

Des cérémonies maintenues sous protocole sanitaire

Cette année encore, les commémorations se dérouleront en comité restreint.

Pandémie oblige, comme l'année dernière, le protocole des cérémonies est entièrement revu en fonction des restrictions sanitaires. Des modifications malheureusement inévitables mais qui n'enlèveront rien à la solennité de ces instants. Le public pourra suivre ces hommages sur les réseaux sociaux où des photos seront postées en temps réel.

Souvenir des victimes de la déportation

Ainsi, la Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation (notre photo) s'est déroulée le 25 avril. Un hommage solennel a été rendu à tout.e.s les déporté-es, victimes des génocides ou de la répression et un appel a été lancé pour l'engagement de toutes et tous, et en particulier des jeunes générations, au service de la liberté et de formes nouvelles de résistance et de solidarité.

Une minute de silence pour Stéphanie Monfermé

Le 29 avril, la municipalité a rendu hommage, sur le parvis de l'hôtel de ville, à Stéphanie Monfermé, fonctionnaire de police assassinée le 23 avril au commissariat de Rambouillet, dans les Yvelines.



La Journée nationale du souvenir de la déportation dimanche 25 avril, place du Souvenir.

Samedi 8 mai, Victoire de 1945

Des délégations comprenant des représentant-es de la municipalité et de l'Union des anciens combattants iront fleurir les 14 stèles de la commune. Un rassemblement restreint se tiendra à 11h au monument aux morts.

Lundi 10 mai, Abolition de l'esclavage

La cérémonie, qui coïncide aussi avec le 20^e anniversaire de loi Taubira tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, se tiendra Parvis des droits de l'Homme à 17h. Un dépôt de gerbe sera effectué par Jean-Claude Péramin, représentant de l'association ultramarine Cactif, et Mamadou Konté, adjoint au Maire délégué au Mémoires et aux Anciens combattants. ■

CRÈCHE GALIPETTE

Grande tombola de l'été !

La crèche parentale Galipette, association colombienne, vous propose la première édition d'une grande tombola pour soutenir son fonctionnement et développer les activités culturelles pour les enfants.

De nombreuses enseignes locales (le chocolatier David Haes, le pâtissier Stéphane Glacier, la librairie Les Sauterelles, le caviste Nicolas, etc.) et bienfaiteurs renommés (Bob Sinclar, Kungs, Martin Solveig...) ont répondu présents.

Outre une bonne action, de nombreuses récompenses sont à gagner.

Avec, en gros lot, un maillot officiel du PSG dédié par la star Kylian Mbappé !

Les ventes de billets commenceront le 17 mai et se termineront le 14 juin à minuit pour un tirage au sort le 15 juin. ■

INFOS

tombola.creche-galipette.fr

ENTREPRISES

Made in 92 : soutenez les candidatures colombiennes



Cette année, les demi-finales nord et sud de Made in 92 se déplacent à Clichy le mercredi 26 mai et à Fontenay-aux-Roses le lundi 3 juin de 14h à 18h30. Après plus de 560 candidatures, 48 demi-finalistes seront sélectionnés et concourront dans sept catégories. Leurs pitchs seront retransmis en direct et le public pourra voter pour sa candidate ou son candidat préféré-e !

Venez soutenir ces jeunes entrepreneuses et entrepreneurs, parmi lesquels-les, sans aucun doute, comme chaque année, des candidat-es colombien.nes ! ■

INFOS

www.madein92.com

INFOS

colombes.fr



3 MÉTIERS AU SERVICE DE LA VILLE
ET DE CEUX QUI LA VIVENT

CONSTRUCTION

PÔLE ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET ASSOCIATIFS
COLOMBES 92



Médiathèque, centre social et culturel,
mairie de proximité
MOA : Ville de Colombes
MOE : Atelier Brenac et Gonzalez

IMMOBILIER

BEST WESTERN PLUS PARIS - LA DÉFENSE 4^e
BOIS-COLOMBES 92



Hôtel 4 étoiles de 112 chambres modulables
et spacieuses dont 11 suites
MOA : Suitcase Hospitality et SCI Bois Co
MOE : Lancuit Architecture

ENERGIE

HALLE PAJOL
PARIS 10^e



Installation d'une centrale photovoltaïque en
toiture d'une puissance de 465 kWc
MOA : Ville de Paris
MOE : Françoise Hélène Jourda Architecte

RENNES | NANTES | PARIS | BORDEAUX | LYON | TOULOUSE | LONDRES | LISBONNE

COLOMBES

Nouvel Horizon

LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES À LA LOCATION

DU T2 AU T5

LIVRAISON FIN MAI

Au pied du Tramway T2

T3 à partir de
1 074€/mois
charges comprises

RETROUVEZ TOUS LES LOGEMENTS
DISPONIBLES SUR INLI.FR

CODE EXCLUSIF COLOMBES92

in'li, filiale du groupe Action Logement, propose des logements
intermédiaires neufs à la location. Le **logement intermédiaire** s'adresse
aux jeunes actifs et aux salariés des classes moyennes.

in'li, siège social Tour Ariane - 5 place de la Pyramide - La Défense 9 - 92088 Paris La Défense Cedex - Société Anonyme à
Directoire et Conseil de surveillance au capital de 748 811 607€ - 602 052 359 RCS Nanterre. Visuel non contractuel.

in'li

Groupe ActionLogement

MESSAGERS DU PRINTEMPS

Testez vos connaissances

Un petit jeu proposé par le service
Ecologie urbaine pour chasser
les idées toutes faites.

Les champignons ne poussent qu'à l'automne



FAUX : Ils poussent aussi au printemps car ils aiment les périodes chaudes et humides. La morille est le champignon emblématique du printemps.

Il faut attendre la fin des saints de glace (du 11 au 13 mai cette année) pour les semis de printemps au jardin

FAUX : Il existe beaucoup de plantes qui supportent le froid du début du printemps. Les autres peuvent être abritées sous un châssis. Ce sont surtout les variations de température qui nuisent au bon développement des plantes et autres fruits et légumes.



Les poules pondent des œufs toute l'année

VRAI : Même si elles sont moins productives en hiver.



Les oiseaux reconstruisent toujours leurs nids au printemps

VRAI : Ils peuvent choisir le même emplacement mais le nid sera à nouveau fabriqué. Seule exception pour les hirondelles, encore faut-il que le nid ne soit pas abîmé.



Les abeilles sont les seuls insectes pollinisateurs

FAUX : Petits coléoptères, mouches et papillons participent eux aussi à la pollinisation.



Les attaques de pucerons tuent les plantes

FAUX : Cela peut les affaiblir, les déformer, faciliter la propagation de maladies, mais cela ne les tue pas.

HANDICAP

Boostez votre projet professionnel

L'APEI de la Boucle de la Seine (Association d'amis et parents d'enfants handicapés mentaux), a mis en place une plateforme de parcours professionnel à destination des travailleuses et des travailleurs en situation de handicap. Un premier entretien permet de vous présenter les différents établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et CAJ Passerelles (Centres d'Accueil de Jour) ainsi que les métiers proposés en fonction de votre projet professionnel. Une fois admis, la plateforme vous aidera à évoluer dans votre carrière, soit via une activité professionnelle proposée par les ESAT, soit dans le milieu ordinaire grâce aux partenariats de l'APEI, ou en bénéficiant d'une formation via votre compte personnel de formation. ■

INFOS

06 48 72 55 07 ou 01 47 60 84 74
imbasse@apei-bs.asso.fr.

Ligne d'écoute

Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques UNAFAM apporte une aide aux familles de personnes souffrant de troubles psychiques. Tout au long de l'année, elle organise des réunions et journées d'informations ainsi que des permanences sur des thèmes variés. La ligne d'Écoute UNAFAM 92 est ouverte sept jours sur sept. Elle est gérée par des bénévoles concerné·es par la maladie d'un·e proche. Laissez votre message avec votre numéro de téléphone, un·e bénévole vous rappellera dans les plus brefs délais. ■

INFOS

01 46 95 40 92

SOLIDARITÉ

Don du sang

Si vous souhaitez participer à la prochaine collecte, lundi 17 mai, au Tapis Rouge, 9, rue de la Liberté, privilégiez la prise de rendez-vous en ligne, entre 14h30 et 19h30. ■

INFOS

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

INFOS

serviceecologieurbaine@mairie-colombes.fr

EUROPE

Ouverture d'un centre ophtalmologique



Photo : Benoît Moyen

Le 15 mars un centre ophtalmologique a ouvert dans les locaux de l'ancienne poste, 56, rue Youri-Gagarine, à l'initiative du docteur Nicolas Pogorzalek et de son associé Joseph Saffar. L'objectif affiché des fondateurs est de lutter contre la désertification médicale dans le quartier de l'Europe, privé jusqu'ici de cette spécialité. ■
Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

INFOS

Iris Vision
01 46 49 11 99

REPRISE

Bio Vallées : des produits bio en circuit court



En octobre 2020, Marc Lemoine a repris l'épicerie « Bio Vallées ». Parmi ses produits phares : des limonades produites à Nanterre, du miel du parc Montsouris, un joli assortiment de bières normandes et un kouign-amann breton ! ■
Du mardi au samedi de 10 à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h (hors période de couvre-feu).

INFOS

43, rue Félix-Faure
01 47 85 31 34

CONTRATS EN ALTERNANCE

Jobdating : et pourquoi pas vous ?

Rendez-vous jeudi 27 mai à l'espace Jacques-Chirac. Objectif : rapprocher les entreprises et les candidat·es potentiel·les.



Cet événement est ouvert à tous les jeunes cherchant un contrat d'apprentissage ainsi qu'aux personnes en recherche d'emploi. En plus des rendez-vous avec des entreprises et commerçant·es souhaitant recruter des apprenti·es ou des personnes en contrat de professionnalisation, les candi-

dat·es pourront rencontrer des Centres de formation en apprentissage (CFA) dans différents secteurs d'activité : espaces verts, BTP, électrotechnique, commerce, etc. Le dispositif est mis en place à l'initiative de la Ville, en partenariat avec la mission locale, Pôle emploi et l'espace insertion. Les séances se tiendront 1, rue Michelet, jeudi 27 mai de 10h à 16h30. Attention : seules les personnes inscrites au préalable pourront participer. ■

INFOS

relations-entreprise@mairie-colombes.fr/01 47 60 41 28

MÉTIER ET FORMATIONS

Les mardis de l'emploi

Pour celles et ceux qui souhaitent s'informer sur les aides existantes en matière d'emploi ou de formation, la Ville met en place des échanges en direct avec des expert·es et des entrepreneurs sous forme de courtes séquences vidéo en live. Ce nouveau format vous permettra de bénéficier d'une connaissance actualisée sur les métiers qui recrutent, les formations, les aides possibles comme celles proposées pour obtenir le permis de conduire. Ces séquences se déroulent tous les 15 jours, les mardis de 12h à 12h30 sur Facebook. ■

INFOS

Service des Affaires économiques
01 47 60 80 30

COMMERCES

Une offre toujours plus variée sur les marchés

Malgré la pandémie, l'offre commerciale des quatre marchés de Colombes évolue en permanence avec de nouveaux commerçants aux horaires habituels et une offre de produits bio et locaux en circuit court l'après-midi.

AU MARCHÉ ARAGON



Said Hamiteche, fromager

« VOUS NE SEREZ PAS DÉÇUS ! »

« Les clients qui privilégient les fromages de qualité à la coupe peuvent les tester à mon étal. Ils ne seront pas déçus. Je propose un large choix des chèvres au lait cru de Rocamadour, des tommes de Savoie, des camemberts AOP... »

AU MARCHÉ MARCEAU

« PAINS AU LEVAIN ET MÉLANGES DE GRAINES »

Joseph Toussaint, boulanger

« Je confectionne le pain de la boulangerie Les Saveurs de Colombes, rue Saint-Denis. Depuis peu, je vends mes pains. C'est toute une logistique pour livrer de nouvelles fournées durant toute la matinée, mais les clients sont ravis de goûter mes pains au levain. Avec des mélanges de graines, ils font ma signature. »

AU MARCHÉ DU CENTRE

« RETOUR DE PÊCHE »

Abdsalam El Hamdani, poissonnier

« Ma spécialité ? C'est de préparer des filets de poisson en retirant bien les arêtes, ils sont prêts à cuire. J'ai démarré sur le marché de Colombes juste avant les fêtes de fin d'année. Je connais bien ce petit monde, je me fournis à Rungis et privilégie les poissons de saison. Mon étal s'appelle « Retour de pêche. »



Carlos Da Silva, traiteur portugais

« DES PRODUITS QUI ONT LE GOÛT DU PAYS ! »

« Avant d'arriver sur le marché, je travaillais dans un restaurant lusitanien. Je connais donc les bons produits portugais : la charcuterie, le fromage, les pâtisseries... Les « pasteis de nata » faites maison valent le détour, elles ont le goût du pays ! »

« TOUTS LES PRODUITS DE LA RUCHE »

« C'est la passion du miel qui m'a conduite à faire les marchés. Avant j'étais ingénieure commerciale dans des grandes sociétés. J'ai monté ma petite affaire, la Miellerie de Sophie, afin de partager mon intérêt pour l'apiculture, le bien-être des abeilles et le respect de l'environnement. Je vous propose des produits de la Ruche, miels de Beauce en pot, confiseries. »



Sophie Mangin, apicultrice



« LA RUCHE QUI DIT OUI » ET LES AMAP: DES PRODUCTEURS EN DIRECT



Tristan Joomun, à l'initiative de « La ruche qui dit Oui »

Acheter en direct auprès des producteurs pour privilégier les circuits courts, faire vivre les agriculteurs et nous permettre de manger bio, local et de saison : voilà le principe de « La Ruche qui dit oui ! » et des Amap.

Nous reviendrons dès le mois prochain sur les avantages de ces produits en circuit court vendus les mercredis après-midi sur les marchés du Centre, Marceau et Aragon.

INFOS

Horaires, jours, adresses des marchés colombes.fr

INFOS

laruchequiditoui.fr

MON QUARTIER VU DU CIEL

Au premier plan, la ligne L, frontière de la ville, enjambée par le pont du Commerce. Un peu plus haut, la rue des Voies du Bois qui traverse le quartier en diagonale.

On distingue au fond à gauche, le collège Paparemborde, juste en face du square Médéric.

Photo : Nicolas Kalogeropoulos



LA PETITE-GARENNE

Superficie : 104 hectares

Équipements publics :

Pôle Emploi, Terrain d'évolution de l'école Léon-Bourgeois, Square Médéric, Gare de La Garenne-Colombes

Population : 12 000 habitant-es

Élu de quartier : Guillaume Bailey



Plus de 150 projets déposés !

Pas moins de 158 projets ont été déposés à l'heure où nous mettons sous presse (28/04), veille de la clôture de ce premier budget participatif. L'occasion de dresser un premier bilan et de rappeler les prochaines échéances.

« De fortes attentes et un réel intérêt des habitant-es »



PERRINE TRICARD, MAIRE ADJOINTE, EN CHARGE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE, DE LA VIE DES QUARTIERS ET DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Quel premier bilan pouvez-vous tirer de cet appel à candidatures ?

Pour une première, et compte tenu du confinement qui nous a empêchés de rencontrer les habitants-es comme nous l'aurions voulu, nous sommes, avec Mamadou Konté, conseiller municipal délégué au budget participatif, très satisfaits. Je constate un réel intérêt montrant que ce budget participatif était attendu par la population. De plus, la plupart des projets sont très détaillés et axés sur le mieux vivre ensemble. Si la grande majorité est de portée générale, chaque quartier a au moins quatre demandes. Enfin, ce qui nous conforte, c'est que les projets sont pour plus de la moitié, liés à l'environnement.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Les services de la Ville vont instruire les dossiers de mai à fin août et vérifier la recevabilité selon les critères de la charte, la faisabilité technique, le coût...

Lorsqu'ils seront refusés, le porteur de projet sera prévenu personnellement et les raisons seront mentionnées sur la plateforme.

Le vote de tous les habitants, à partir de 16 ans, ayant lieu en septembre-octobre, les porteurs de projets recevables feront campagne à la rentrée pour obtenir le maximum de votes. Ils viendront ainsi présenter leurs projets lors des conseils de quartiers de rentrée, qui pourront octroyer un « coup de cœur ».

Les projets élus seront connus en fin d'année.

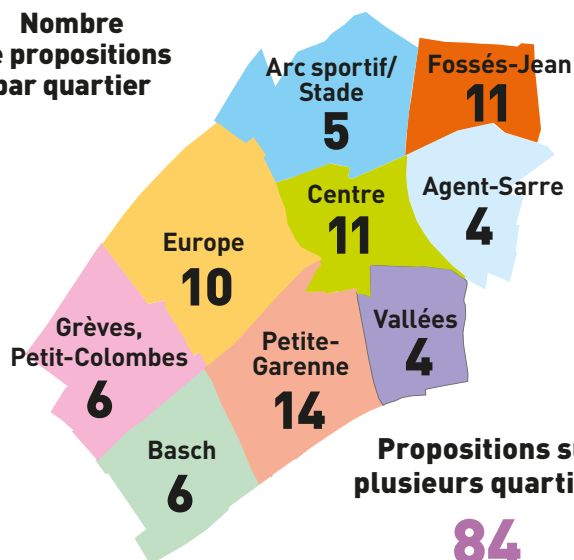
Nombre total de projets déposés
158

Visites cumulées sur la plateforme
5 746

En ligne **148**
Formulaires papier **10**

Nombre de soutiens
1 596

Nombre de propositions par quartier



Propositions sur plusieurs quartiers
84

Mise en place des conseils de quartier

Les séances se dérouleront à 19h30 dans des cours d'école. Cependant, si le couvre-feu est maintenu à 19h, elles se dérouleront le samedi. Reportez-vous au calendrier publié en ligne.

DATES

Mardi 25 mai

Mardi 25 mai

Mardi 25 mai

Mercredi 26 mai

Mercredi 26 mai

Mardi 1^{er} juin

Mardi 1^{er} juin

Mercredi 2 juin

Mercredi 2 juin

QUARTIERS

Grèves, Petit-Colombes

Agent Sarre

Centre

Petite-Garenne

Arc Sportif, Stade

Les Vallées

Basch

Europe

Fossés-Jean

ÉCOLES

Charles-Péguy

Victor-Hugo

Maintenon

Terrain d'évolution Léon-Bourgeois

Marcelin-Berthelot

Georges-Pompidou

Buffon élémentaire

Ambroise-Paré

Langevin-Wallon



L'ensemble des projets déposés en ligne sont visibles sur la plateforme participons.colombes.fr, ainsi que le nombre de soutiens par projet.

INFOS

[Participons.colombes.fr](https://participons.colombes.fr)

INFOS

colombes.fr

Le bénévolat à portée de clic



La nouvelle plateforme agissons.colombes.fr permet de mettre en contact associations et bénévoles en toute simplicité.

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative colombienne ? Rien de plus simple : rendez-vous sur agissons.colombes.fr, la nouvelle plateforme numérique de mise en relation entre associations et bénévoles ! Ouverte au grand public depuis le 6 mai, elle propose aux associations locales de partager leurs offres de bénévolat et, aux citoyen·nes, de s'engager en fonction de leurs centres d'intérêt, de leurs compétences et de leurs quartiers.

Sport, culture, solidarité...

Celles et ceux qui préfèrent aider en partageant du matériel, des locaux ou des moyens de transport trouveront leur bonheur sur le «coin du partage». Enfin, celles et ceux qui souhaitent s'engager plus ponctuellement, en cas de catastrophe naturelle par exemple, se dirigeront vers l'espace baptisé «entraide exceptionnelle». Plus de cinquante associations, comme Colombes sur Glace, dans le domaine du sport, la MJC, le théâtre du Kalam, Angelka, dans le domaine de la culture, ou encore les Restos du Coeur dans les secteurs de la solidarité, ont déjà répondu présentes. Pour accéder au contenu du site, les Colombien·nes devront créer un compte qu'ils pourront réutiliser pour se connecter à la plateforme participons.colombes.fr, dédiée à la démocratie locale. ■

INFOS agissons.colombes.fr



ELIZABETH CHOQUET, MAIRE ADJOINTE À LA VIE ASSOCIATIVE

« Construire une ville pour bien vivre ensemble »

«La crise sanitaire a renforcé le besoin des citoyennes et des citoyens de se rendre utiles. Même si, en ce moment, beaucoup d'associations ne peuvent pas agir sur le terrain, elles doivent anticiper afin d'être opérationnelles dès que le contexte sera plus propice. La plateforme agissons.colombes.fr permet aux bénévoles de communiquer, de partager et de construire une ville pour bien vivre ensemble.»

Candidatez au Conseil de développement



Le Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris (MGP) est constitué d'une assemblée de 96 membres permanents associant des habitant·es et des personnalités qualifiées. Celle-ci contribue à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du projet métropolitain. À la suite des élections municipales et communautaires de juin 2020, un appel à candidatures est lancé jusqu'au 14 mai à l'échelle des 131 communes de la MGP pour renouveler intégralement les membres du collège des habitants. N'hésitez pas à vous présenter. ■

INFOS metropolegrandparis.fr >
«La Métropole et vous» >
«Je participe»

URBANISME

La modification du PLU en consultation

Un projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Colombes est en consultation publique jusqu'au 3 juin inclus. Cette nouvelle mouture du PLU vise à permettre la rénovation du stade Yves-du-Manoir pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ainsi que la réalisation d'un lycée dans le quartier Fossés-Jean/Bouvier. Le public peut consulter ces documents et formuler ses observations par courrier, par mail ou sur les registres mis à disposition à la direction de l'Urbanisme de Colombes. ■

INFOS Direction de l'urbanisme
42, rue de la Reine Henriette
01 47 60 80 80



Colombes compte un parc de 36 000 logements, composé d'un tiers de HLM, d'un tiers de logements en copropriétés et d'un tiers de maisons individuelles.

Photos : Benoît Moyen



LA QUALITÉ DE VIE POUR TOUTES ET TOUS

Soucieuse du bien-vivre ensemble, la municipalité lance un vaste plan d'action pour l'immobilier durable et la qualité de l'habitat. Propriétaires ou locataires, qu'ils résident en HLM, en pavillon ou en collectif privé, tous les ménages colombiens sont concernés.

Cette année encore, Colombes figure dans le top 40 des villes où l'on vit le mieux en France (1). Une qualité de vie qui tient à la diversité de l'habitat et à la mixité sociale de notre collectivité.

Respecter la diversité et l'équilibre du parc immobilier

La commune bénéficie d'un parc de 36 000 logements, composé d'un tiers de logements sociaux, d'un tiers de logements en copropriété et d'un tiers de maisons individuelles. La municipalité souhaite préserver cet équilibre. Pour autant, une meilleure répartition des différents types de logements, sur l'ensemble du territoire et au sein de chaque nouveau programme immobilier, s'impose. C'est un des objectifs de la Charte pour l'aménagement et la construction durables votée le 18 mars dernier en conseil municipal (voir p. 22-23).

Construire moins et mieux

L'équipe municipale souhaite impulser un nouvel élan. « La construction d'environ 6 000 logements a été

autorisée sur la période 2014-2020. Nous souhaitons ralentir ce rythme effréné afin de privilégier la qualité plutôt que la quantité », insiste Alexis Bachelay, maire adjoint à l'Aménagement durable, à l'Urbanisme et au Renouvellement urbain. La configuration des logements et l'architecture des programmes immobiliers seront guidées par les principes établis dans la Charte. Une place importante sera accordée à la végétalisation. La zone pavillonnaire et ses jardins, générateurs de biodiversité, seront mieux protégés.

Rénover les logements sociaux énergivores

Le bailleur social Colombes Habitat Public (CHP), qui gère près de 9000 logements sociaux sur les 12 000 que compte la ville, vient de voter, au sein de son budget, un programme de réhabilitation massif d'un montant de 186 millions d'euros. Au total, plus de 2200 logements doivent être rénovés d'ici à fin 2029. Une trentaine de sites feront l'objet de travaux. L'objectif est de faire passer des bâtiments énergivores étiquetés E, F ou G à la catégorie C. De quoi alléger les factures d'énergie et augmenter

suite page 24 ►

► le pouvoir d'achat des locataires (voir p 24-25).

Un guichet unique pour la rénovation privée

Pour les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique ou améliorer leur logement, un guichet unique a été mis en place, en partenariat avec la Métropole du Grand Paris, dans les locaux du service Habitat de la ville. L'idéal pour obtenir des conseils et monter un dossier de financement. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, les propriétaires qui désirent louer leurs biens situés sur certaines zones de la commune, devront faire une demande d'autorisation préalable de mise en location auprès de la mairie. ■

(1) villes-et-villages-ou-ils-fait-bon-vivre.com

INFOS

Amélioration de votre logement
soliprojet.fr/contact
0 800 006 075
habitat.bouclenorddeSeine@solihha.fr

Permis de louer
colombes.fr>urbanisme>permis de louer

Agence départementale d'informations sur le logement (Adil)
01.41.45.06.10
adil92@adil92.org
adil92.org

UNE CHARTE POUR UNE VILLE VERTUEUSE

Biodiversité, mixité sociale, concertation avec les habitant·es... La Charte pour l'aménagement et la construction durables présentée au conseil municipal le 18 mars dernier, invite les promoteurs à bâtir une ville plus respectueuse de l'environnement et du bien-être de la population.

En signant la charte proposée par la Ville, les porteurs de projet s'engagent à :

• Travailler en concertation

Les porteurs de projet s'engagent dans une démarche de dialogue avec la municipalité, les Colombien·es et les futur·es accédant·es à la propriété. Cette approche implique une présentation détaillée du projet en amont, l'information des riverain·es, le suivi de la commercialisation, l'accompagnement des nouveaux habitants...



• Contribuer à la biodiversité

Chaque projet devra intégrer une certaine surface favorable à la biodiversité. Les sols en pleine terre, les murs et toitures végétalisés ainsi que la plantation d'arbres de hautes tiges et de haies de feuillus seront plébiscités. Pour préserver la faune, des nichoirs à oiseaux et à insectes seront intégrés.



ALEXIS BACHELAY
MAIRE ADJOINT
À L'AMÉNAGEMENT
DURABLE, À
L'URBANISME ET AU
RENOUVELLEMENT
URBAIN

« Privilégier la qualité des projets, plutôt que la quantité »

Quelle est la philosophie de la charte ?

Notre objectif est de mettre la construction en phase avec les exigences de notre temps, d'en réduire l'empreinte carbone au maximum et de l'adapter aux enjeux du réchauffement climatique. Face à des épisodes caniculaires, nous savons

désormais qu'il est plus facile de rafraîchir des bâtiments avec de la végétation en toiture ou en pied d'immeubles qu'en bétonnant et en bitumant à outrance. Dans un contexte où le foncier est rare, il est d'autant plus nécessaire de s'inscrire dans une forme de durabilité et de soutenabilité. Cela implique de

prendre le temps de travailler en amont sur la concertation et la conception des projets. Nous privilégierons toujours la qualité à la quantité.

Quels projets sont concernés ?

Tous les projets, dans tous les quartiers. Sur les Zac de Charles-de-Gaulle Est et de



Photos ci-dessus et ci-dessous, exemples de projets actuellement à l'étude à Colombes.

• Garantir une qualité architecturale

Tout en cherchant une forme d'harmonie avec les constructions avoisinantes, les projets devront offrir une diversité architecturale. Pour les projets comportant plus de 3 000 m² de surface de plancher, les promoteurs devront présenter trois esquisses réalisées par trois architectes différents.

• Développer la mixité sociale

Dans les secteurs où le taux de HLM est plus élevé (où la TVA à 5,5 % s'applique), l'exigence de logements sociaux sera ramenée à 20 %. Dans les zones où la TVA à 20 % s'applique, un minimum de 30 % de logements sociaux devra être produit et 10 % de l'ensemble sera vendu en bail réel solidaire (voir p. 24).

• Certifier les constructions

Les porteurs de projet devront obtenir les labels « bâtiment biosourcé », NF HQE Habitat et BBCA Standard associé au label E+C- (démarche énergie positive bas carbone).



Consultez l'intégralité de la Charte pour l'aménagement et la construction durables sur colombes.fr > urbanisme > aménagement du territoire.



Photo : Edelis-Saint-Georges Promotion

l'Arc Sportif, beaucoup de programmes instruits sous l'ancienne mandature sont déjà en construction et ne pourront être modifiés. En revanche, nous retravaillons les projets partout où leur état d'avancement le permet. Sur l'Arc Sportif, nous sommes par exemple en train de revoir le plan de masse de l'îlot Nexity Magellan, pour encourager les mobilités douces et favoriser la végétation. Au total, sur l'ensemble de la ville, une vingtaine de permis sont en cours de modification afin de renforcer la part de la végétation, d'intégrer des matériaux biosourcés, les nouveaux

usages, comme nous nous y étions engagés. Dans plusieurs opérations, nous demandons aux promoteurs de créer de nouveaux jardins publics, de transformer des rues en jardin, d'ouvrir des placettes... Nous en verrons les premiers résultats dans les prochains mois.

La charte a-t-elle aussi vocation à protéger la zone pavillonnaire ?

Oui. La préservation de la zone pavillonnaire est un objectif primordial. Elle incarne l'identité de la ville, les habitants y sont très attachés et il

y a une forte demande immobilière pour ce type d'habitat individuel. Préserver la zone pavillonnaire, c'est aussi préserver les jardins et donc la biodiversité. Le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), en cours d'élaboration, devra être plus protecteur de la zone pavillonnaire que le PLU actuel. Nous avons donc voté cette Charte, en attendant que le PLUI, qui devrait être finalisé à l'horizon 2024-2025, fixe les nouvelles règles du jeu pour l'Etablissement public territorial de la boucle Nord de Seine, dont Colombes fait partie.

UN PLAN AMBITIEUX POUR LE LOGEMENT

Afin de remettre le parc HLM de la ville en adéquation avec les attentes des ménages, l'équipe municipale mise à la fois sur la rénovation et la construction. Elle sollicite également l'aide de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) pour financer de nouveaux projets.

« **P** rès de 90 % du patrimoine social de Colombes est antérieur à 1990 », rappelle Julien Beaussier, maire adjoint à l'Habitat et au Logement. Pour remettre ces immeubles aux normes actuelles et en conformité avec les exigences environnementales, la Ville travaille sur plusieurs programmes de réhabilitation lourde (isolation, ravalement, adaptation des logements...) en partenariat avec les principaux bailleurs sociaux présents sur la commune (Colombes Habitat Public, Hauts-de-Seine Habitat, I3F...).

Dans le cadre de son plan stratégique de patrimoine 2021-2029, approuvé le mois dernier, CHP, le premier bailleur de la ville, avec près de 9000 logements sociaux (77 % du parc), prévoit de réhabiliter 1739 logements sur 30 sites pour un montant de 186 millions d'euros. « C'est un effort considérable. Il y a une volonté très forte d'accroître le volume des investissements », indique Julien Beaussier. La tour de 109 logements située au 128, avenue de Stalingrad sera la première à être réhabilitée avec un coup d'envoi des travaux prévu au quatrième trimestre 2021. La barre du 97-99 rue Michelet (142 appartements) lui emboîtera le pas début 2022. Ce sera ensuite au tour des habitant·es des quatre immeubles situés au 22-28, rue Audra (384 logements) d'être concerté·es pour un démarrage du chantier en 2022.

Projets de réhabilitation avec l'Anru

En complément de ce plan de rénovation, la Ville va déposer un dossier de financement auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Sous réserve d'obtention des crédits, la zone des Canibouts, dans le quartier du Petit-Colombes, sera

CHIFFRES CLÉS

4 460
dossiers en attente à ce jour

176
logements attribués par la mairie en 2020

5 ans
de délai moyen d'obtention

repensée. Au total, 537 logements supplémentaires pourraient être réhabilités dans ce cadre.

33 % de logements sociaux

Pour répondre au niveau élevé de demandes et maintenir 33 % de logements sociaux, la Ville prévoit la production d'un minimum d'habitations à loyer modéré au sein de chaque



JULIEN BEAUSSIER,
MAIRE ADJOINT
À L'HABITAT ET AU
LOGEMENT

« Remettre l'offre en adéquation avec la demande »

Plus de 4000 dossiers de logements sociaux sont en attente à Colombes. Comment expliquez-vous cet encombrement ?

La situation est complexe et engendre énormément de frustrations. D'un côté, nous assistons à une augmentation du nombre de demandes de logements sociaux, du fait de la hausse des prix dans le parc privé. De l'autre côté, l'offre existante ne nous permet

pas de répondre de manière satisfaisante à la demande. Les logements sociaux n'ont pas évolué au même rythme que l'ensemble des constructions de la ville. Par exemple, le nouveau quartier de l'Arc Sportif, décidé sous l'ancienne mandature, où 2000 logements vont sortir de terre, compte seulement 20 % de HLM, contre 33 % en moyenne à Colombes. Par ailleurs la majorité de ces logements sont de type PLS (1), c'est-à-dire

à des tarifs trop élevés par rapport aux ressources de nos demandeurs (par exemple, un T4 en PLS est à 1 400 € charges comprises).

Quels sont vos leviers d'action ?

Notre engagement est de maintenir 33 % de logements sociaux dans une logique de diversité sociale. Nous souhaitons inciter la production de HLM, à travers la Charte pour l'aménagement et la



Les grands ensembles des Grèves, gérés par Colombes Habitat Public (CHP). Photo : Benoît Moyen

nouveau programme immobilier. Ces quotas sont fixés dans la Charte pour l'aménagement et la construction durables (voir p. 22-23). Pour accroître l'offre de logements, la transformation de bureaux ou de zones tertiaires en secteurs résidentiels est une autre piste à l'étude. ■

construction durables. Celle-ci vise à équilibrer la répartition du logement social. Elle prévoit 40 % de logements sociaux dans les nouveaux projets des quartiers où il y en a peu, moins dans les secteurs qui en comptent déjà beaucoup. L'amélioration de la fluidité du parcours locatif est également une piste. 30 % des logements à Colombes sont en sur-occupation. A contrario, des couples ou des personnes seules occupent des T4 ou des T5. L'idée est donc de les encourager à emménager dans des appartements plus petits mais davantage en adéquation avec leurs besoins, par exemple, pour les personnes âgées, des résidences avec

le + LES DIFFÉRENTS TYPES D'HABITATIONS À LOYER MODÉRÉ

PLAI : Le prêt locatif aidé d'intégration finance des logements locatifs destinés à des ménages qui cumulent des difficultés économiques et des difficultés sociales.

PLUS : Le prêt locatif à usage social est le dispositif le plus fréquemment mobilisé pour le financement du logement social. Il prend en compte un objectif de mixité sociale.

PLS : Le prêt locatif social finance des logements locatifs situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est tendu.

INFOS

Quelles conditions de revenus pour obtenir un logement social ?
service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869

ascenseurs, plus proches des commerces et des services. L'incitation par un loyer et des charges moins élevés peut aussi motiver ces mutations. Une fois libérés, ces appartements permettront de reloger des familles dans des appartements plus adaptés à leur configuration.

Quels types de logements sociaux souhaitez-vous développer ?

95 % des demandes colombiennes correspondent à des revenus éligibles à des habitations de type PLUS (2) ou PLAI (3). Pour remettre l'offre en adéquation avec la demande, nous souhaitons donc mettre l'accent sur des locations

accessibles aux ménages les plus modestes. Par ailleurs, nous signerons d'ici la fin de l'année un partenariat avec un organisme de foncier solidaire afin de proposer le bail réel solidaire, un dispositif d'accession à la propriété innovant. En dissociant le foncier du bâti, celui-ci permet à l'acquéreur de n'être propriétaire que des murs de son logement et donc de quasiment diviser par deux le coût d'achat.

(1)(2)(3) : voir encadré ci-dessus « Les différents types d'habitations à loyer modéré »

LOGEMENT SOCIAL FOIRE AUX QUESTIONS

Ma voisine a déménagé. Quand j'ai demandé que son T4 me soit attribué, on m'a répondu que ce n'était pas possible. Pourquoi ?

Les bailleurs (Colombes Habitat Public, I3F, Hauts-de-Seine Habitat...) s'occupent de la gestion et de l'entretien des bâtiments. Les réservataires (Mairie, Département, Région, CAF, Action Logement et État, par l'intermédiaire de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement) gèrent les attributions. Un nombre de logements est attribué à chaque réservataire en fonction des aides apportées dans le financement des projets immobiliers. Ce n'est donc pas une seule institution qui gère l'ensemble des attributions de logements. ■

**Immeuble
de 100
logements
sociaux**

30	logements pour des institutions diverses (Région, CAF...)
20	logements pour Action Logement
30	logements pour l'État (DRIHL)
20	logements pour la Mairie



Cité des Bouviers, Colombes Habitat Public.

CARNET D'ADRESSES

- **Service Logement**
24, Rue du Maréchal-Joffre
01 47 60 81 40
colombes.fr > social > solutions de logement par la Ville

- **Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL)**
drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

- **Agence départementale d'informations sur le logement (Adil)**
Des permanences juridiques se tiennent sur rendez-vous tous les 2^e et 4^e mardis du mois à la Maison du Droit.
6, boulevard Edgar-Quinet.
01 41 45 06 10

Je veux déposer une demande de logement social (DLS). Comment dois-je m'y prendre ?

Plusieurs possibilités :

Je fais ma demande **en ligne** sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr.

Je prends **rendez-vous auprès du service logement** de la Ville au 01 47 60 81 40.

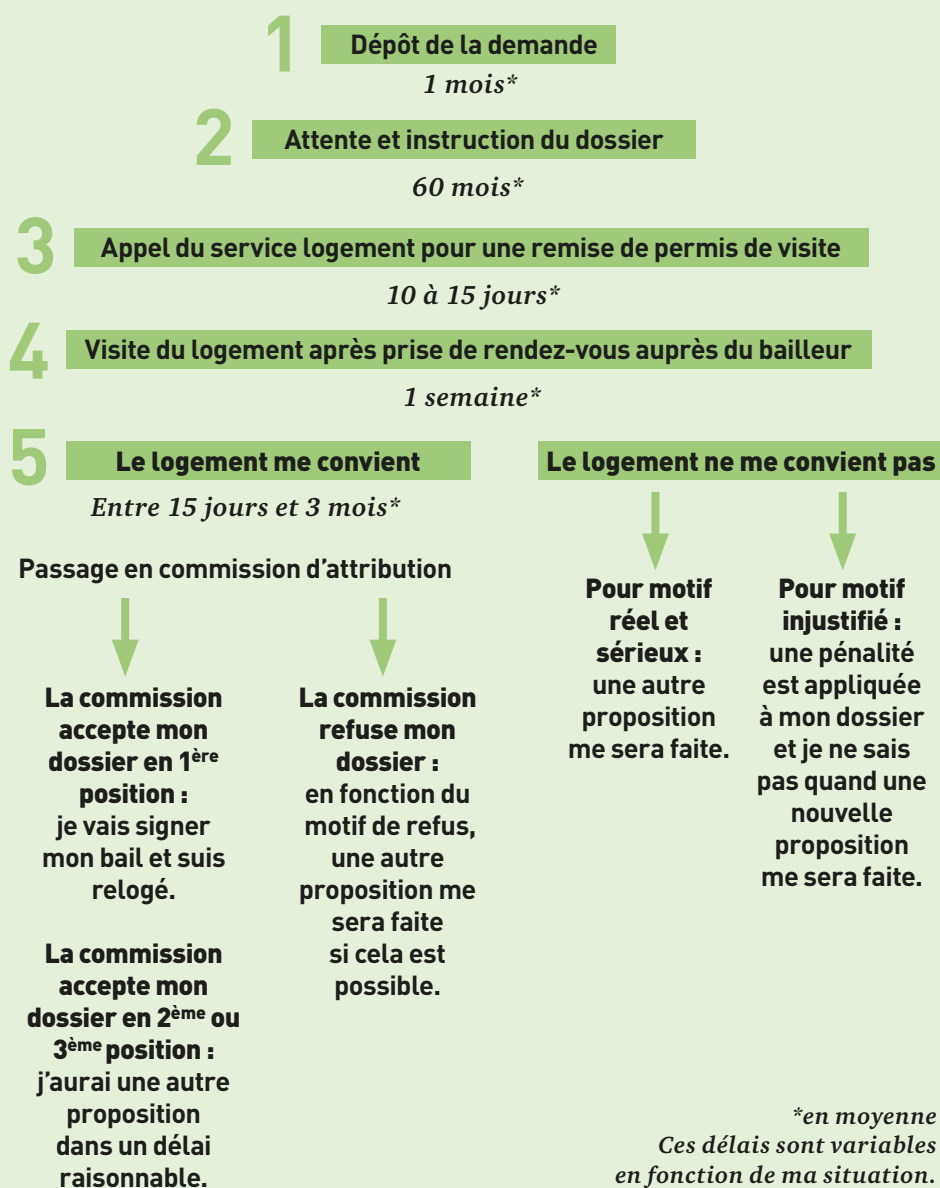
Je dépose ma demande auprès d'un **guichet enregistreur** (bailleurs, services logements d'autres communes d'Ile-de-France) détenteur-trice.

Je prends rendez-vous pour déposer ma demande en mairie de quartier (Fossés-Jean, Aragon).

ET SURTOUT : Quelle que soit la modalité de dépôt, **je renouvelle ma demande de logement chaque année** à la date anniversaire de la remise du dossier. ■



Que devient ma demande de logement ?



Pourquoi et comment constituer mon dossier DALO ?

Il faut obligatoirement être détenteur-trice d'un numéro unique régional (NUR), et donc avoir déposé au préalable une demande de logement social (DLS). Si vous êtes reconnu-e prioritaire au titre de la loi DALO, la Préfecture doit vous proposer une solution de relogement ou d'hébergement dans un délai de six mois. Si la commission de médiation rejette

vosre demande, vous pourrez exercer un recours devant le juge administratif. La proposition se fera sur un contingent dédié aux publics prioritaires (100% du contingent de la Préfecture et 25% du contingent des autres réservataires). ■

INFOS

cohesion-territoires.gouv.fr/loi-relative-legalite-et-la-citoyennete

Suis-je prioritaire DALO ?

La loi Droit au Logement Opposable (DALO) vise à garantir le droit à un logement décent et indépendant à toute personne qui n'est pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir.

Les conditions pour être éligibles à la loi DALO sont :

- Être **demandeur-se d'un logement social depuis un délai dépassant le délai dit « anormalement long »** (48 mois dans les Hauts-de-Seine) sans avoir reçu de proposition adaptée aux besoins
- Être **sans domicile**
- Être **menacé-e d'expulsion** sans relogement
- Être **hébergé-e dans une structure d'hébergement ou une résidence hôtelière** à vocation sociale (RHVS) de façon continue depuis plus de 6 mois ou logé-e temporairement dans un logement de transition ou un foyer depuis plus de 18 mois
- Être **logé-e dans des locaux impropres à l'habitation, insalubre ou dangereux**
- Être **logé-e dans un logement sans les équipements de confort exigés (absence de chauffage, d'eau potable...),** à condition d'avoir à charge au moins un enfant mineur ou une personne handicapée ou de présenter soi-même un handicap
- Être **logé-e dans un logement dont la surface habitable est inférieure à 16 m² pour un ménage sans enfant ou de 2 personnes,** augmentée de **9 m² par personne** en plus dans la limite de 70 m² pour 8 personnes et plus, à condition d'avoir à charge au moins un enfant mineur ou une personne handicapée ou de présenter soi-même un handicap. ■



LE STUDIO LED EN CHIFFRES

110 000 points lumineux installés depuis 2013

90 % d'économies d'énergie garantie

15 salariés

6,5 M€ : chiffre d'affaires projeté pour 2021

50 dirigeantes sur 30 000 dont Corinne Grapton distinguées comme « championnes de la croissance rentable »

Corinne Grapton,
dans les locaux du Studio Led,
33, rue de Metz,
au Petit-Colombes.

Photo : Alexis Goudeau

« ÉCLAIRER MOINS, ÉCLAIRER JUSTE »

À la tête de l'entreprise Le Studio Led, installée à Colombes depuis 2019, Corinne Grapton, 53 ans, vient d'être distinguée « championne de la croissance rentable » parmi 30 000 dirigeantes de PME. Son combat : amener les entreprises et les collectivités à réduire drastiquement leur consommation d'énergie grâce à un éclairage innovant en led connecté.

Quelles sont les activités principales du Studio Led ?

Nous accueillons les grandes entreprises ou les collectivités pour moderniser leurs éclairages led. Nous fabriquons des solutions sur mesure pour leur permettre de baisser leurs émissions de CO2 de 40 % d'ici 2030, financées par les économies dégagées.

Le principe est de n'éclairer que si nécessaire : éclairer moins, mais éclairer juste, grâce à un éclairage connecté. Chaque point lumineux devient un relais d'information qui ouvre vers d'autres services. Les données récupérées deviennent des outils pour améliorer à la fois la sécurité, le confort et l'empreinte carbone. Nous utilisons la technologie pour ne pas éclairer ce qui ne sert à rien, notamment à travers des détecteurs de présence, particulièrement utiles aujourd'hui où 30 % des bureaux sont vides. Au lieu de vendre de la puissance en watts, nous offrons une expertise très appréciée, notamment par les collectivités, confrontées à un éclairage public obsolète et énergivore.

La Covid a-t-elle impacté votre activité ?

Oui, la crise nous a amenés à répondre aux besoins nouveaux de nos clients : nous avons développé en un an une solution de désinfection sans contact des surfaces combinée à une purification

de l'air, grâce à nos lampes UV-C. Notre protocole est accrédité d'une efficacité de 99,9 %. Nous sommes donc à la pointe des préconisations gouvernementales avec des solutions peu onéreuses, efficaces et écologiques. Nous n'avons recours à aucun produit chimique. Ainsi, pour le nettoyage, qui reste une étape indispensable, nous proposons un processus à l'eau ozonée. Le protocole complet devrait bientôt être appliqué par une grande entreprise de transports en commun, c'est la bonne nouvelle du mois !

“ Des solutions sur mesure pour baisser les émissions de CO2 ”

Vous venez d'être distinguée championne de la croissance rentable, quel est votre moteur ?

Ce prix « Women Equity » 2020, qui récompense le plus fort taux de croissance et de rentabilité récurrente de femmes dirigeantes sur trois ans est la reconnaissance du

travail accompli par toute l'équipe, une fierté partagée avec nos clients. Avant de fonder ma société, j'étais à la direction générale d'un groupe japonais fournisseur de technologies et de services. J'étais appelée à devenir présidente mais j'ai préféré créer une entreprise avec Michel Moulin, fondateur de ParuVendu. Nous travaillons pour le développement durable, un socle pour le futur de nos enfants. D'ailleurs, dans notre équipe, il compte un fils, et moi, deux. La moyenne d'âge de nos salariés ne dépasse pas 24 ans. Chacun a un rôle, on s'entraide, il n'y a pas de filtre, c'est une belle aventure familiale ! Nous espérons doubler le chiffre d'affaires d'ici la fin de l'année.

Comment l'entreprise s'implique-t-elle à Colombes ?

Toute l'équipe est inscrite aux Foulées Olympiques et nous avons adhéré à Colombes Expansion. Une de nos motivations est de pouvoir partager une plateforme d'offres d'emploi. Nous avons plusieurs postes à pourvoir et si nous pouvions recruter des Colombiennes ou des Colombiens, nous en serions ravis. ■



lestudioled.com



DANSE

Le breaking en forme olympique

Le breaking sera discipline olympique en 2024. Une première pour cette danse de la culture hip-hop née à New York dans les années soixante-dix. Une consécration pour l'association colombienne 9.2 Styles qui vient d'être sélectionnée par la Fédération française de danse pour détecter des jeunes talents des Hauts-de-Seine en vue des JOP. Interview de Sakura Louifi, présidente de 9.2 Styles.



SAKURA LOUIFI, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION 9.2 STYLES



Le breaking nécessite souplesse, force et équilibre. Crédit Photo : Homardpayette Photography

Quelles sont les caractéristiques du breaking ?

Sakura Louifi : Le breaking est une catégorie de danse de la culture hip-hop. C'est une discipline fondée sur la performance sportive et la technique. Elle intègre des mouvements acrobatiques et fait travailler toutes les capacités du corps : souplesse, force, équilibre... Outre ces qualités physiques, les danseurs, que l'on appelle dans notre jargon les b-boys et b-girls, doivent aussi faire preuve de créativité, de musicalité et de style.

Comment l'association colombienne 9.2 Styles va-t-elle porter cette discipline aux Jeux de Paris 2024 ?

S. L. : 9.2 Styles a été choisie par la Fédération Française de Danse pour représenter le breaking dans le département des Hauts-de-Seine. Nous

travaillons en partenariat avec la ville de Colombes. Un dossier a été présenté au comité olympique pour que le gymnase Ambroise-Paré soit centre d'entraînement des équipes de breaking. Dès la rentrée prochaine, le centre de loisirs sportifs intégrera ce sport dans la palette des activités proposées aux enfants. Par ailleurs, l'association bénéficiera d'un local d'entraînement au sein de la patinoire Philippe-Candeloro. Notre objectif est de porter la discipline au plus haut niveau et de propulser des jeunes colombien·nes dans l'équipe de France de breaking aux Jeux Olympiques.

Comment ces jeunes seront-ils détectés et entraînés ?

S. L. : Nous avons d'ores et déjà décelé cinq jeunes susceptibles de suivre un

“ Notre objectif : propulser des jeunes Colombien·nes dans l'équipe de France ”

entraînement spécial afin d'être présentés au circuit olympique. Les filles et les garçons qui pratiquent la gymnastique ou la capoeira sont nettement plus avantagés car leur discipline intègre des figures similaires au breaking. La dizaine de jeunes sélectionnés bénéficiera d'un programme approfondi avec Paul Recinos, cofondateur de 9.2 Styles, ancien danseur professionnel, coach sportif et auteur d'un livre sur la préparation physique des b-boys et b-girls. Les entraînements auront lieu à minima deux fois par semaine, à raison de trois heures par séance, en plus des cours de break du samedi. Une organisation devra se mettre en place en concertation avec les familles et en collaboration avec les établissements scolaires. ■

INFOS

Association 9.2 Styles
Maison des Canibouts
549, rue Gabriel Péri
association@92styles.com
Facebook : Asso9.2styles
Tel : 09 87 33 69 89

9.2 STYLES, LA COMPÉTITION EN HÉRITAGE

9.2 Styles a vu le jour en 1999 à Colombes, grâce à un groupe de danseurs amis, passionnés et pratiquant différents styles de danses aux influences hip-hop et afro-caribéennes. C'est une association à but non lucratif composée d'une dizaine de professionnels et de plus d'une cinquantaine de membres représentant plusieurs facettes de la culture urbaine telles que le beatmaking, le graff, le double dutch, le dessin, la vidéo, le BMX, le roller et la trottinette... La structure est également organisatrice de plusieurs compétitions phares, telles que BeatMaker Contest, le R16 et le Hip-Hop Contest, créé en 2004 à Colombes.

CANDIDATURES

Quatre sites municipaux pour les entraînements des JOP



La salle de boxe de l'Esquive

Quatre équipements municipaux sont en lice pour accueillir les entraînements des équipes olympiques et paralympiques des Jeux de Paris 2024 : la salle de l'Esquive pour la boxe, le

tennis club du Parc de l'Île Marante pour le tennis et le tennis fauteuil, le gymnase Henri-Dunant pour le tennis de table et le gymnase Ambroise-Paré pour tennis de table handisport et le breaking (voir article ci-contre). Les dossiers de candidature sont actuellement passés au crible par les organisateurs des JOP. Les résultats seront dévoilés à l'automne. ■

INFOS

paris2024.org

Les Foulées Olympiques reportées à l'automne



En raison des conditions sanitaires, la populaire course à pied colombienne n'aura pas lieu, comme prévu, le 30 mai prochain. Elle est reportée à la rentrée 2021. Les amateurs pourront mettre ces quelques mois supplémentaires à profit pour peaufiner leur technique de course et améliorer leurs chronos... ■

Superlifting pour le stade Yves-du-Manoir



Le stade départemental centenaire Yves-du-Manoir va se refaire une beauté avant d'accueillir les épreuves olympiques de hockey sur gazon en 2024. Le coup d'envoi du chantier est prévu dès ce 3^e trimestre avec la démolition de la tribune d'honneur.

Tous les travaux de réhabilitation et de réaménagement du stade devront être finalisés fin décembre 2023 pour une mise à disposition du site à Paris 2024 de fin février à novembre 2024. Le coût global du projet est estimé à 80 M d'euros. ■



FÊTE DE LA NATURE

Un bouquet d'animations

La Fête de la Nature, ce sont cinq jours de manifestations gratuites au niveau national. Tour d'horizon des initiatives du service Ecologie urbaine qui prolonge l'événement jusqu'à fin mai et reporte d'autres animations à l'automne.

CONFÉRENCE

L'abeille domestique, une espèce menacée



DIMANCHE 9 MAI DE 10H À 12H

Quelle place occupe l'abeille dans la biodiversité ? Quels sont les dangers qui la menacent et comment l'aider ? Dans le cadre de la journée des espèces menacées et de la condition animale.

Dès 10 ans

ATELIER

Bombe à graines

SAMEDI 22 MAI

DE 15H À 16H30

Comment enrichir notre ville avec toutes sortes de fleurs ? En créant des bombes à graines à lancer dans les jardins !



ANIMATION

Soirée Mare

SAMEDI 22 MAI DE 20H30 À 23H

Au crépuscule, la mare devient un lieu magique. Pour le bonheur des petits et des grands, grenouilles, tritons et libellules seront au rendez-vous

Dès 6 ans



INFOS

Centre Nature

16, rue Solférino

Gratuit sur inscription au 01 47 80 35 87 ou centrenature@mairie-colombes.fr

ATELIERS ENVIRONNEMENT

Petites et grosses bêtes

MERCREDI 19 MAI DE 15H À 16H30



Guidé par un agent du service de l'écologie urbaine vous découvrirez sous forme ludique les petites bêtes terrestres et aquatiques ainsi que les animaux de la ferme.

Dès 5 ans

Les secrets des libellules

DIMANCHE 23 MAI DE 16H À 17H30



Un agent du service de l'écologie urbaine vous initiera à la connaissance de ces magnifiques odonates.

Dès 8 ans

INFOS

Prairie du Moulin Joly Allée de L'Île Marante
Gratuit sur réservation au 01 47 84 91 61 ou couleeverte@mairie-colombes.fr

EXPOSITION PHOTOS

Parcs et jardins en gestion écologique

DU 17 MAI AU 18 JUIN

Regards sur la diversité des pratiques professionnelles et des paysages de la nature en ville.

INFOS

Hall de l'Hôtel de Ville
Entrée libre



ATELIERS ENVIRONNEMENT

Chants d'oiseaux

DIMANCHE 23 MAI DE 9H À 10H30

Venez vous exercer à identifier les chants d'oiseaux les plus communs de nos parcs et jardins. Un ornithologue vous guidera dans cette découverte.

Dès 8 ans



Quelle est donc cette herbe?

DIMANCHE 23 MAI DE 11H À 12H30

Le citadin devient chercheur en herbe! Nous vous aiderons à reconnaître les plantes qui poussent en ville.

Dès 10 ans

Une déco 100% naturelle

MERCREDI 26 MAI DE 14H À 16H

Venez créer vos objets de décoration pour votre jardin, balcon ou appartement.

Dès 6 ans



Faites vos produits d'entretien

DIMANCHE 30 MAI DE 15H30 À 17H30

Venez vous initier à la fabrication de vos produits d'entretien pour la maison.

Dès 10 ans



INFOS

Coulée Verte
107 bis, rue des Monts-Clairs
Gratuit sur réservation au 01 47 84 91 61
ou couleeverte@mairie-colombes.fr

Photos Service Écologie urbaine

à noter

ATELIERS

SAMEDI 22 MAI À 11H ET 16H

Le Bal Miniatures

Une surprise-partie pour tout-petits ! Les musiciens viennent vous chatouiller les oreilles avec guitare, violon, piano, accordéon et, tous ensemble, parents et enfants font la fête autour de chansons à apprendre et à danser. ■

Durée : 45 min.

De 0 à 3 ans.



INFOS

**L'Avant Seine /
Théâtre de Colombes**
88, rue Saint-Denis
Tél : 01 56 05 00 76
lavant-seine.com

**TOUS LES MERCREDI
ET JEUDI DE 11H À 12H**

Venez chanter !

Cet atelier chansons s'adresse aux adultes souhaitant se faire plaisir en chantant, accompagnés au piano par Olivier Raymond, chanteur-pianiste-compositeur. Séances limitées à 5 personnes. ■



INFOS

55, rue Brassat
olivier-raymond.com
06 30 80 89 76



RÉOUVERTURE

Spectacles vivants

Pour un retour tant attendu dans les salles, avec des jauges réduites, une petite sélection à savourer en famille.

50 mètres, la légende provisoire

SAMEDI 22 MAI À 11H30 ET 15H



Cinquante mètres : c'est le périmètre moyen dans lequel les adultes laissent les enfants sans surveillance. Au-delà, la rumeur dit que voleurs et animaux terrifiants rôdent ! Dans les rues de Colombes, guidés par les comédiens et des écoliers de Léon Bourgeois complices du spectacle, venez vivre une aventure imaginaire et urbaine. ■



INFOS

L'Avant Seine / Théâtre de Colombes - 88, rue Saint-Denis
Tél : 01 56 05 00 76 - lavant-seine.com

L'Etrange Cas du Dr Jekyll et de M. Hyde

SAMEDI 22 MAI À 18H



Burlesque, comique et fantastique : la compagnie colombienne Annibal et ses Éléphants adapte le roman de Stevenson. Jekyll et Hyde deviennent les héros d'une bande-dessinée haletante. Des vignettes animées recréent le rythme effréné d'une enquête policière dans les mystérieuses ruelles de Londres. ■

Souvent je regarde le ciel

DIMANCHE 30 MAI À 16H

Dialogue intérieur d'une femme, questionnant ses choix et ses actions pour sa vie, et à mesure de sa réflexion, plus largement pour la planète. La chanteuse et comédienne Gioia van den Berg et l'acrobate-danseur Tom Binet incarnent cette même femme et s'interpellent sur le rapport d'un individu à ses engagements pour le monde. ■

Avec la Cie Le grand O.



INFOS

MJC-TC
Parvis des droits de l'homme
96-98, rue Saint-Denis
Tél : 01 56 83 81 81
Dès 3 ans

« Le Hublot sera une coopérative des idées et des imaginaires »

Trois compagnies regroupées au sein du collectif Spécimens ont investi le théâtre du Hublot. Une reprise en concertation avec sa fondatrice Véronique Widock, la Ville de Colombes et la Drac Ile-de-France.

« Pour continuer à faire vivre le Hublot, y insuffler un souffle joyeux et ambitieux, il est préférable de le faire à plusieurs », prévient Nathalie Bensard, cheville ouvrière de la troupe. Directrice de la Compagnie La Rousse, conventionnée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et par le Conseil régional d'Île-de-France, elle assume le rôle de porteuse de projet et revendique le mode collectif adopté pour ce passage de relai.

« J'ai proposé à Louise Dupuis et Tom Politano avec qui je partage mes créations depuis deux ans de s'associer au projet et de le construire ensemble. C'est en soi, une démarche artistique, une aventure de vie. » confie-t-elle.

Le collectif admet que le contexte sanitaire, qui a obligé les théâtres à fermer leurs portes depuis fin octobre transforme le défi en « *pari insensé*. » Sans trembler, les artistes ont souhaité transformer la crise en opportunité et répondre au « *besoin de sens* » qu'elle a révélé.

Une coopérative des idées et des imaginaires

« Le Hublot sera un lieu de travail, d'expérimentations et de convivialité : un théâtre au service des artistes, un théâtre pour tous, un théâtre de quartier. Nous voulons conserver un espace de liberté d'expression, une structure culturelle colombienne créatrice de lien social, et



Le collectif Spécimens avec de gauche à droite Tom Politano et Myrtille Bordier, de Supernova Compagnie, Louise Dupuis, de la Très Neuve Compagnie et Nathalie Bensard, de La compagnie La Rousse.

générer une coopérative des idées et des imaginaires. », promet le collectif Spécimens.

Les résidences avec des compagnies émergentes ou structurées, sont au cœur du projet, déclinées en deux volets : recherche et création. Un auteur ou une autrice dans les murs pourra tester et partager les étapes de son travail avec des lectures publiques et des échanges avec les artistes. Une association citoyenne invitée développera des propositions. Et pas moins de cinq compagnies viendront chaque année en résidences de créations techniques. Le travail de répétition des trois compagnies du collectif sera le second socle de

l'occupation du lieu. Véronique Widock, qui a fondé le Hublot au cœur du quartier des Vallées il y a une trentaine d'années, s'est laissée séduire par la « *belle énergie* » de cette candidature et son « *projet solidaire qui aura à cœur de partager, d'ouvrir et d'innover avec exigence et générosité, initiant de nouveaux chemins.* »

La programmation s'organisera en deux temps « *Automne-Hiver* » et « *Printemps-Eté* », mais dès le mois de juillet, la troupe s'impliquera dans les actions portées par le dispositif « *Cet été à Colombes* ». ■

INFOS

facebook.com/lehublotcolombes

RETROUVEZ TOUTE
l'actualité culturelle sur
colombes.fr

ABONNEZ-VOUS
à la newsletter culturelle
 @Instants Cultures Colombes



COUPS DE CŒUR

La sélection des médiathèques /
Semaine des mémoires

• **Paco les mains rouges,**
Tome 1 : La grande terre,
de Fabien Vehlmann,
Éditions Dargaud



• **Racines,** de Alex Haley,
Éditions J'ai lu



• **Au temps de l'esclavage,**
de Ginette Hoffmann,
Éditions Casterman



SELECTION COMPLETE
SUR LE SITE DES MEDIATHEQUES
mediatheques.colombes.fr



MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

Des surprises pour la Nuit européenne des musées

SAMEDI 15 MAI

Le musée vous invite à suivre l'événement en visio avec au programme La Cave à Théâtre et l'ensemble Sax du Conservatoire. Les liens vous seront transmis via les réseaux sociaux et auprès du musée. ■
Tout public
Gratuit sur réservation



RENCONTRES

Julie Legrand, invitée de la 5^e Biennale du verre

DIMANCHE 30 MAI À 15H



Rencontre avec Julie Legrand, invitée d'honneur de la 5^e biennale du verre, qui vous présentera ses créations et les œuvres d'artistes qu'elle a choisi d'inviter. ■

INFOS

Musée d'Art et d'Histoire
2 rue Gabriel-Péri
Tél : 01 47 86 38 85
musee@archives-colombes.fr
Gratuit sur réservation

Au cœur des années 1920

SAMEDI 29 MAI À 15H

Les années 20 ont vu apparaître un nouveau style, l'Art déco, englobant des approches architecturales et décoratives interactives où extérieur et intérieur dialoguent, dans un contexte d'industrialisation des techniques de construction. ■

Par Charlotte MUS, Maître de conférences à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris.

Un nouveau loisir de masse, le sport amateur, porté par l'Olympisme

SAMEDI 5 JUIN À 15H

Cantonné à la fin du XIX^e siècle aux classes aisées, le sport, se démocratise au siècle suivant, notamment depuis 1896 avec la création des Jeux olympiques. Après la Grande Guerre, il devient un enjeu pour les nations et une nouvelle pratique de vie. ■

Par Julien Sorez, maître de conférences en histoire du sport, Université Paris Nanterre.



leDRIVE
Intermarché



VOS COURSES TOUTES PRÊTES, TOUT PRÊT.

DRIVE ET LIVRAISON À DOMICILE

EN LIGNE

- 1** JE COMMANDE SUR L'APPLI
OU SUR INTERMARCHÉ.COM
- 2** MES COURSES SONT **LIVRÉES À MON DOMICILE**
OU JE PASSE AU **RETRAIT DRIVE**
44 rue Jules Ferry, 92250 LA GARENNE-COLOMBES



intermarche.com

EN MAGASIN

- 1** JE FAIS MES COURSES EN MAGASIN
- 2** JE PAIE EN CAISSE OU À LA LIVRAISON
- 3** MES COURSES SONT **LIVRÉES À MON DOMICILE**

2 MAGASINS :

Place des Champs-Philippe **P** 50 PLACES
À l'angle des rues P. Séward et V. Lacroix
74, bd National, Place de Belgique

Intermarché
LA GARENNE-COLOMBES



PREMIÈRE

L'Avant Seine lance son « Click and Collect »

Dès le mercredi 5 mai, l'Avant Seine rouvre ses portes pour vous permettre d'assister à de courtes représentations gratuites, de 10 mn environ, en mode « Click and Collect ».

La pratique est entrée dans nos mœurs depuis le premier confinement et le principe est simple.

1 : vous réservez en ligne un créneau.

2 : vous venez à l'Avant Seine le jour J, seul ou accompagné d'un maximum de cinq personnes pour assister à une performance d'une dizaine de minutes.

Proposées gratuitement, ces courtes représentations à destination de toute la famille laissent carte blanche à cinq artistes issus de disciplines différentes : la magie pour Thierry Collet, le théâtre pour Pavillon 33 et Thierry Lorent, le chant pour Lena Brisson, la danse pour Odd Sweet.

Tête à tête avec les artistes

Certains interprètes vous proposent même de vous initier à leur art, dans le respect des gestes barrières : vous pourrez ainsi tenter un pas de danse ou bien apprendre à donner corps à un personnage. Grâce à cette initiative,



Démonstration de magie et mentalisme avec Thierry Collet.
Photo Alexis Goudeau

vous partagez une expérience unique et privilégiée en tête-à-tête avec des artistes. Une belle manière de rentrer chez soi avec des souvenirs plein la tête et des émotions plein le cœur !

Tous les mercredis et samedis de 14h à 18h dès le 5 mai, gratuit. Réservations obligatoires. ■

INFOS

lavant-seine.com
01 56 05 00 76

INDISCRÉTION

Des scènes de « Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ? » tournées à Colombes

Le saviez-vous ? En avril dernier, la société Les films du 24 a contacté la mairie pour réserver quelques places de parking pour garer ses camions techniques en vue du tournage du 3^e Opus de la Saga « Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ? », réalisé par

Philippe de Chauveron. Parmi les stars de ce nouveau long métrage tourné en partie au sein du Studio Kien, avenue Carnot : Christian Clavier et Chantal Lauby dans les rôles de Claude et Marie Verneuil. ■
Sortie prévue en octobre prochain.



Tournage au Studio Kien, avenue Carnot.
Photo : Claude Loubar Leroy

LE BIO POUR TOUS À PRIX E.LECLERC



TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

RAPPORTEZ VOS PROSPECTUS : LEUR RECYCLAGE PERMET UN DON POUR LA RECHERCHE SUR ALZHEIMER

VOIR MODALITÉS SUR LE SITE WWW.PROSPECTUSUTILES.LECLERC

E.Leclerc COLOMBES

130, bd Charles de Gaulle Tél. 01 41 30 00 60

21, rue Jules Michelet

Tél. 01 46 49 44 00

 UNE HEURE POUR SOI 

 Accès Parking :
190 rue du gros grès à Colombes

 Accès bus : lignes n° 304 et 378

 Tramway T2 : Arrêt Victor Bach

HORAIRES DU MAGASIN :
Du lundi au jeudi de 9h à 20h30
Le vendredi de 9h à 21h
Le samedi de 9h à 20h

PARKING GRATUIT



 Accès A86 - Sortie Bois-Colombes
Argenteuil à 3 mn (250 places gratuites)

 Bus 235 et 140 - Arrêt SOLFÉRINO

 SNCF - Gare du Stade de Colombes
à proximité

HORAIRES DU MAGASIN :
Tous les jours de 9h à 20h
Le vendredi et samedi
de 9h à 20h30

PARKING GRATUIT



Les horaires mentionnés peuvent faire l'objet de modifications en raison des dispositions gouvernementales liées à la crise sanitaire.



Construction
des Fossés-Jean Nord
© Archives communales
de Colombes

GRANDS ENSEMBLES

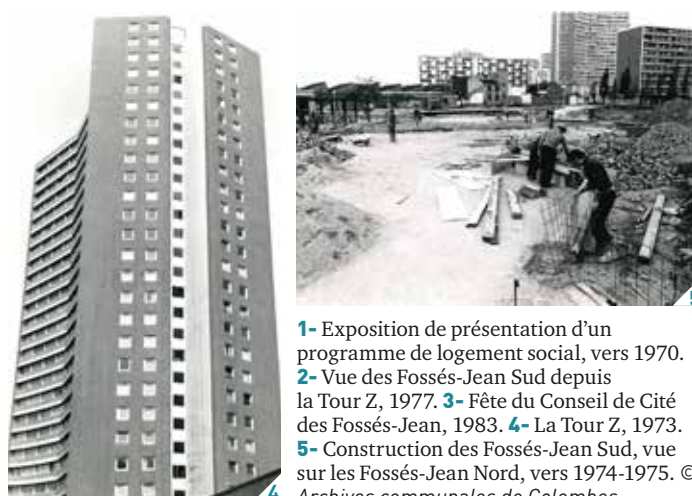
L'ESSOR DU LOGEMENT COLLECTIF DURANT LES TRENTE GLORIEUSES

Caractérisé par des opérations d'envergure qui transforment la ville, l'effort de la municipalité permet à de nombreuses familles de bénéficier enfin d'un appartement décent.

Jusqu'à la fin des années cinquante, les politiques publiques de la Reconstruction ont surtout porté sur les infrastructures de transport et la remise à flot des moyens de production. Cependant, le défi est double : à la fois loger les familles issues du baby-boom et des premières vagues d'émigration, mais également

rénover les centres-villes dont beaucoup sont dans un état déplorable à la sortie de la Seconde Guerre. À Colombes, comme partout sur le territoire national, le constat est partagé unanimement par les municipalités qui se succèdent de 1953 à 1965 : une trop grande part de la population vit dans des habitats insalubres, sans électricité, eau

courante ni même de salle de bains. Aussi, à partir de 1965, pour la municipalité de Dominique Frélaut nouvellement élue, le logement devient la priorité principale. Les grands chantiers transformeront la ville. Parmi les opérations les plus spectaculaires, le grand ensemble des Fossés-Jean et l'emblématique Tour Z conçus par



1- Exposition de présentation d'un programme de logement social, vers 1970.
2- Vue des Fossés-Jean Sud depuis la Tour Z, 1977. 3- Fête du Conseil de Cité des Fossés-Jean, 1983. 4- La Tour Z, 1973.
5- Construction des Fossés-Jean Sud, vue sur les Fossés-Jean Nord, vers 1974-1975. © Archives communales de Colombes

l'architecte Marcel Roux, qui sortent de terre au cours de la décennie 1970. Le centre-ville est également l'objet d'un programme ambitieux de constructions sur les rues Bournard, Gabriel-Péri et Estienne-d'Orves. Puis, tout à l'ouest, émergent les grands ensembles des Canibouts, des Grèves, de Buffon, des Côtes d'Auty et de la Cité Colbert.

Confort et qualité de vie

Malgré cet urbanisme galopant des années 60 et 70, sur le plan démographique, la population colombienne augmente modérément (8,4% entre 1962 et 1975). En effet, les nouveaux logements recueillent surtout les mal-logés de la ville. Les aménageurs compensent la densité liée à la verticalité des immeubles par des abords larges et des espaces verts, qui permettent de conjuguer sociabilité et plein air.

La programmation de nouvelles résidences s'accompagne de celle d'équipements municipaux indispensables à une commune de l'importance de Colombes. Les terrains bordant la Seine, devenus constructibles offrent une précieuse réserve foncière, ce qui ouvre une belle opportunité pour l'hôpital Louis-Mourier inauguré en 1971. La municipalité choisit d'y implanter aussi une piscine, une patinoire et des tennis, idéalement situés au sein du parc Pierre-Lagravère, complétés plus tard par les stades Charles-Péguy et Fernand-Hémon. Si ces infrastructures qui profitent à tous font l'unanimité, certains grands ensembles, loués initialement pour leur confort, souffrent au fil du temps d'une image de cité-dortoir et de relégation, à Colombes comme ailleurs. Pourtant, l'investissement des habitants à travers les nombreuses initiatives menées

par les associations, les écoles et collèges, les centres sociaux culturels, en lien avec la municipalité, rendent ces lieux de vie attachants.

Une pénurie qui perdure

Les différentes restructurations réalisées au cours des quatre dernières décennies ont permis d'offrir une nouvelle attractivité à ces résidences destinées aux plus modestes, souvent les premières victimes de la crise économique. Comme le montre notre dossier, la pénurie de logements reste hélas un défi d'une brûlante actualité pour la Ville, avec plus de 4 000 demandes actuellement déposées par les familles de Colombes. (voir page 24-25). ■

GROUPE « ENSEMBLE POUR COLOMBES » (EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS, UN PRINTEMPS POUR COLOMBES, PARTI SOCIALISTE, PLACE PUBLIQUE, GÉNÉRATION ÉCOLOGIE, CITOYENS)

Demain, vivre à Colombes après le déconfinement

Aujourd'hui, nous tous élus sommes à la tâche pour aider au mieux nos concitoyens gênés à un titre ou un autre par les mesures sanitaires restrictives :

- Accueil des tout-petits et des élèves de primaire pour les enfants dont au moins un parent a une profession de santé ou une profession ne permettant pas le télétravail ;
- Poursuite des dépistages et, enfin ! la mobilisation de tous ayant payé, installation du centre de vaccination qui s'organise dans le gymnase Ambroise-Paré à compter du 19 avril avec les vaccins Pfizer ou Moderna. Un effort particulier est fait envers les plus fragiles et les plus âgés ;
- Soutien aux commerçants, avec une plateforme dédiée « lespetitscommercesdecolombes.fr » ;
- Soutien au monde culturel et associatif avec notamment leur information sur les diverses aides auxquelles ils peuvent prétendre et un soutien financier supplémentaire pour la solidarité ;
- Attention particulière aux jeunes, dont beaucoup souffrent de ne pouvoir rencontrer leurs camarades, enchaînés qu'ils sont à leur ordinateur pour suivre leurs cours. Et, double peine pour certains, ils ne peuvent plus exercer de « job étudiant » et n'ont plus les moyens de se nourrir correctement. Parmi les actions réalisées, des distributions de colis repas.

Nous attendons comme vous toutes les prochaines directives pour vivre à nouveau un peu plus dans l'espace public. **Nous avons concocté un programme destiné à vous permettre d'aborder joyeusement ce retour progressif à la normale :**

- La nature vous manque, elle vient à vous avec la fête de la Nature qui se déroulera du 19 au 23 mai ;
- Vous êtes un petit, moyen ou grand sportif, les foulées Colombiennes qui devaient se dérouler fin mai reviendront à l'automne avec des courses pour tout âge et tout niveau ;
- Vous n'aimez pas le monde sans musique, nous vous proposerons une programmation en divers points de la ville à l'occasion de la fête de la musique ;
- Le musée avec la Biennale du Verre, les théâtres, le Caf' Muz et ses concerts, le Conservatoire et beaucoup d'acteurs associatifs, de même que le cinéma, sont prêts à vous accueillir et à vous régaler à nouveau d'instantanés de Culture. Le confinement nous aura appris également à innover avec des interventions nombreuses dans l'espace public ; à partir du magazine de juin, vous disposerez d'ailleurs d'un encart détachable dans le magazine ;
- Vous attendez chaque année la Fête de la Cerise, les brocantes. Elles vont revenir et nous avons étudié avec les services techniques les adaptations nécessaires en fonction des directives officielles qui seront données ;
- Vos enfants sont impatients de participer aux nombreux ateliers ou séjours de vacances ainsi qu'à « Cet été à Colombes ». Grâce à la réflexion que nous avons menée avec les services, de nouvelles propositions leur seront faites de pratiques émergentes et expressions urbaines. Vous en trouverez la liste dans le magazine *Vivre à Colombes*
- Pour vous, les sorties, c'est en famille et à vélo. Vous pourrez stationner plus facilement avec les 100 nouveaux arceaux installés et ce n'est qu'un début.

Vous le voyez, **nous sommes à vos côtés, en période de difficulté mais aussi pour partager les bons moments à venir.** Tout comme vous, nous espérons que le proverbe de saison « en mai, fais ce qu'il te plaît » se révélera plein de justesse.



Composition du groupe :

Chantal Barthélémy-Ruiz et Valérie Mestres, coprésidentes, Hayat Achik, Boumedienne Agoumallah, Cecilia Aladro, Alexis Bachelay, Guillaume Bailey, Patrick Chaimovitch, Elizabeth Choquet, Jérémie Desarthe, Lionel Faubeau, Samia Gasmi, Stanislas Gros, Suleiman Kanté, Nordine Khelika, Mamadou Konté, Nathalie Ma, Nagète Maatougui, Léopold Michallet, Cherif Mohellebi, Dounia Moumni, Udanthi Naharenpitage, Valentin Narbonnais, Hélène Nicolas, Fatoumata Sow, Pierre Thomas

LES MOTIVÉ-E-S POUR COLOMBES

Le 92 un département très riche avec beaucoup de pauvres.

À quoi sert de voter aux élections départementales ? Quel impact pour votre vie quotidienne ? Une bonne partie de vos besoins sociaux dépend du département.

Savez-vous que, par exemple, la gestion des collèges, des PMI – Protection Maternelle et Infantile, de l'ASE – Aide Sociale à l'Enfance, des Centres de Planification et Éducation Familiale – CPEF, et du handicap relève de la compétence du 92 ?

Savez-vous que les Hauts-de-Seine sont le département le plus riche de France ? En 2020, le budget excédentaire dépassait les 500 millions d'euros ! Savez-vous qu'à Colombes, il n'y a même pas de CPEF ? Des mineur-es isolé-es se trouvent livrés-es à eux/elles-mêmes. Le service PAM 78-92 qui devrait permettre aux personnes en situation de handicap de se déplacer n'est pas adapté à leurs besoins. Sur environ 7000 Colombien-nés qui sont reconnu-es par la MDPH – Maison Départementale des Personnes Handicapées, seulement 36 font appel à ce dispositif.

La Ville de Colombes ne doit en aucun cas pallier les manquements du Conseil Départemental. À quand de la justice sociale dans le 92 ?

Votez aux départementales.



Kady Sylla, présidente, Adda Bekkouche, Sabine Linguanotto, Sally O'Shea.
Pour nous contacter : motives.colombes@gmail.com

GROUPE COMMUNISTE

LE LOGEMENT, UNE PRIORITÉ

Le logement est la première des préoccupations des Colombien·nes. La qualité et la diversité de celui-ci sont primordiales.

Aujourd'hui le manque de logements accessibles pousse nombre de nos concitoyen·nes à quitter notre ville pour des villes plus éloignées de Paris.

La mixité de notre ville, le vivre-ensemble sont notre motivation politique. C'est en ce sens que nous nous sommes engagé·es dans une majorité municipale portant le maintien de **33 % de logements sociaux** et travaillant au développement de solutions de logement pour toutes les classes sociales. C'était déjà l'engagement de notre camarade **Dominique Frelaut** qui, par son action a permis la **résorption des bidonvilles** tout en maintenant la zone pavillonnaire.

Aujourd'hui, l'action politique concernant le logement et en particulier le logement social doit être plus volontaire.

L'État doit relancer le financement par l'aide à la pierre et en rendant les montants des APL aux organismes sociaux (4 milliards d'euros en 4 ans).

Région et Département portent aussi une lourde responsabilité. La **Région** a diminué les subventions de **190 millions €** sur les 6 dernières années. Pour les **Hauts-de-Seine**, ce sont moins de **1,4 million** mobilisé chaque année pour les logements sociaux alors qu'ils disposent de 550 millions d'excédent budgétaire !!!

Dans un contexte où la relance économique est un impératif, bâtissons ensemble pour qu'un jour chacun·e puisse vivre dignement.



Aïssa Ben Braham (Président Du Groupe), Claire Arnould, Julien Beaussier, Patricia Pacary, Jean-Paul Jeangoudoux, Soraya Mesbahi

ÉLU·E·S GÉNÉRATION·S ET AFFILIÉ·E·S

L'école à la rescousse !

« *L'école doit être à la fois une œuvre de justice et un instrument de progrès social.* » Cette phrase de Jean Zay résonne en nous comme une évidence, encore plus dans la période que nous traversons.

Les trois confinements successifs nous ont démontré que sans école, notre société est considérablement ralentie, voir s'arrête de fonctionner.

L'école, élément central d'une société en bonne santé. L'école est devenue le premier « remède » de cette pandémie sans fin pour permettre au système de rester vivant.

L'école et la santé, intimement liées, mais si souvent mis à mal par les politiques

successives qui recherchent la performance et la rentabilité.

L'école et la santé, ces biens communs que nous devons renforcer, n'ont pas de prix... leurs valeurs sont inestimables. Garantissons-leur des moyens à la hauteur de nos exigences !

C'est l'engagement tenu par notre municipalité, dans le périmètre de ses compétences.



**Nous contacter : generation.s.colombes@gmail.com
Maxime Charreire, Boris Dulac, Madeleine Saint-Jacques, Pierre-Jean Stephan, Perrine Tricard**

Progressiste et m'inscrivant dans la majorité présidentielle, j'ai décidé de siéger en élue libre et déterminée. Dans une démarche d'opposition constructive, je défends les intérêts des Colombiennes et des Colombiens.



Marie Abita-Pelette

NOTRE PARTI C'EST COLOMBES, L.R, UDI, MODEM, LIBRES, AGIR, NOUVEAU CENTRE, NON INSCRITS

Nouveaux critères d'attribution des places en crèche : les couples qui travaillent mis à l'amende !

Encore une fois, la promesse de campagne de la nouvelle majorité de réconcilier les habitantes et habitants de Colombes est mise à mal.

Cette fois, elle s'**attaque à la petite enfance** d'une manière insidieuse.

Rappelons-le, la recherche d'une place en crèche pour les enfants de moins de trois ans constitue pour les parents une préoccupation majeure !

Pendant notre mandature, nous nous sommes efforcés d'élargir l'offre en créant de nouvelles places. Grâce à cet effort soutenu, ce sont près de **250 places supplémentaires qui ont vu le jour à Colombes entre 2014 et 2020** portant ainsi l'offre à disposition des parents à 1 000 places.

Pour autant, la demande reste forte et l'offre proposée, comme partout en France, ne permet pas de répondre favorablement à l'ensemble des sollicitations.

Lors du dernier conseil municipal, le maire de Colombes et sa majorité ont proposé d'officialiser le principe du scoring pour sélectionner les dossiers de demandes de place en crèche et ont fixé de **nouveaux critères d'admission**. Personne ne pourrait se plaindre de l'établissement de critères quant à l'attribution des places en crèche si ce n'est que ceux-ci au travers d'un système de notation en faussent le résultat.

Avec le nouveau barème mis en place, un couple qui ne travaille pas et déclare moins de 700 € de revenus par mois bénéficiera davantage de points qu'un couple dans lequel les deux parents travaillent et déclarent entre deux smics et 5 800 €/mois.

En introduisant une priorisation par les revenus, **la municipalité EELV/Gauche exclut**, de fait, **les classes moyennes et les plus aisées**, de la possibilité d'obtenir une place en crèche à Colombes.

Montrer du doigt les parents qui travaillent est vivement regrettable et introduit une forme de **discrimination entre les Colombiens** divisant encore un peu plus notre Ville...

De manière insidieuse, le choix d'exclure les couples dont les deux parents travaillent de l'accès à une place en crèche contribue à porter **atteinte à l'égalité Femme/Homme** et au droit de travailler pour les femmes.

Mais plus grave, avec ce nouveau barème, **tous les efforts de mixité** réalisés sous notre mandature, mixité si précieuse pour les enfants et les parents, risquent d'être rapidement **réduits à néant**.



Antoine Moukarzel, Président du Groupe, Hervé Hémonet, Caroline Coblentz, Sébastien Perrotel, Leïla Leghmar, Yves Pique, Michel Môme, Amélie Delattre, Alexandre Giudicelli, Yamina Taton, Christian Don

VOTRE NOUVEAU
LIEU DE VIE À
COLOMBES

Côté Seine



LOI
PINEL
ÉLIGIBLE¹⁹

TAUX
0%
ÉLIGIBLE¹⁹

TVA
5,5%
PRIV. RÉDUITE¹⁹

Rendez-vous en espace de vente à partir du **1^{ER} AVRIL**

83 AVENUE HENRI BARBUSSE

01 44 51 95 95
pichet.fr

 **PICHET**

¹⁹Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Dispositif en faveur de l'investissement locatif visant l'acquisition en vue de sa location d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques. Réduction d'impôt variant de 12 à 20% selon la durée de l'engagement de location. Dispositif soumis à conditions de ressources du locataire et de plafonnement des loyers. CGI Art 199 novovicies. Tout investissement présente des risques. Détail des conditions en agence ou sur pichet.fr. ²⁰Valable pour tous les Prêts à Taux Zéro (PTZ) émis pour l'acquisition par un primo-accédant de sa résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles et dans la limite de 40% du montant du prêt en zones A, A bis et B1 et 20% en zones B2 et C. Les conditions du PTZ (notamment les plafonds de ressources) sont fixées par les articles L31-10-1 et suivants et R31-10-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. ²¹Sous condition de plafonds de ressources pour tout candidat à l'acquisition de sa résidence principale située dans une zone faisant l'objet d'une convention de rénovation urbaine. Une TVA au taux normal de 20% sera applicable à défaut de satisfaire à l'ensemble des conditions précédemment citées, avec augmentation corrélatrice du prix de vente TTC. PROMOTION PICHET SAS au capital de 6 000 000€ - 415 235 514 RCS (9) 20-24 av. de Canteranne 33608 Pessac Cedex - N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR59 415 235 514 - CARTE PROFESSIONNELLE : CPE 3301 2019 000 043 157



Bienvenue à nos petit-e-s Colombien-ne-s

Nayrouz ABDELMOUNIM NOURELDINE, Nael ARAMINTE, Ilyas BACHIR, Zoé BAKEBECK, InayaBE RAHIL, Camille BERGER, Mouiz BOUDERBALA, Abed BOUHADIBA, Chloé BOULHOL, Andrea BUREL MARTIN, Séléna CASTANHEIRA, Idir CHAÏB, Inaya CISSE, Kalilou CONDE, Nikita COZONAC, Elizabeth CUJBA, Henri DEVRON PRAKARNSAMUT, Sixtine DUDRAGNE, Léa DUPONT, Reyhard EDIH, Lina EL FAZNI, Selim EL KNOUZI, Valentine GARCIA, Ahmed HAJ ALI, Neyla HALAIBI, Blear HETEMI, Malak INANI, Lahna JAAFRI, Jad KANZARI, Mamy KONTÉ, Roxane LAPORTE, Marcel LE PRIOL, Daphné LETROUT, Imrân MAGHNIA, Weyllan MARTIAL AUGUSTINE, Nelya MOHAMED, Jeanne MORCILLO BARBE, Léo MOREL, Aaron MOUFID, Angy NDUNGINI, Aneldy NDUNGINI, Mila OUGI, Eva PAWLAK, Charlie PENIN, Romy PENIN, Olivier RIOUALLON, Camilo RUIZ, Abdouljalil SAID MOGNE, Gabriel SARREMI, Chainez SOW, Haï-Ly TRINH, Louis TROTEREAU, Théa WENDLING, Diane ZEROUALI.



Félicitations aux marié-e-s

Christophe XIAO et Diana DIEP, Ahmed BENSIDI-AISSA et Sabrina BOURNINE, Gwendal CAVELIER et Juliette KRZESNSKA, Serge COUZINIER et Djolo BOLOU, Renaud ETAMBA MU KENGNE et Cynthia NOUBOM GAMGO, Ouadi EL AÏYADI et Thinhinane OUAZAR, Mourad LACHAB et Assia BEKKOUCHE, Mohamed BACHALI et Samira ALI BEN AHMED, Benjamin HOWARD et Lara SIRRS, Ibrahim BELGHITH et Rym TKAYA, Faustin CHABAGNO et Cristina MARGAIN GONZALEZ DURAN.

OR, DIAMANT, PLATINE... CÉLÉBREZ VOS NOCES !

Vos grands-parents, parents ou vous-mêmes fêtez vos nocces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage) ou de platine (70 ans de mariage) ? Faites-nous le savoir ! Pour rendre hommage aux couples colombiens, la municipalité organise, cette année, deux cérémonies, le samedi 19 juin et le samedi 20 novembre. Infos : Service événementiel. Tel : 01 47 60 81 44 - evenementiel@mairie-colombes.fr

Nos disparu-e-s

Ahou AKAFFOU, Louiza ALLAM ép. GHEBBI, Said AMAR KHODJA, Reinette BALLOUKA ép. LAYANI, Yassine BELBACHIR, Kheira BENSELKA, Françoise BERTRAND ép. SASTRE, Cécile BONNARD ép. ROUS, Lysiane BORDEAUX ép. ALBARÈS, Eliane BORDIER ép. CAZOR, Akila BOUCHAIR ép. AMAR KHODJA, Nadia BOUHIDI ép. SALEM, Bernard CHARBONNIER, Jeanine CHARMEL, Albina CHECH ép. LOUSSOUARN, Nicole CLÉMENT ép. THABEAU, Bouzid DAADOUC, Marcelle DUPIR, Marie FOTRÉ ép. DELMONT, Eric FOUILLET, Bernard FOURÉ, Nicole GRANDIN ép. VASSELIN, Rabah GUERCHOUH, Christiane GUIOT ép. CLOR, Ahcene LAOUADI, Andrée LAUGÉ ép. CHAPUIS, Aicha LEBZA ép. KESSAB, Gabrielle LEFEVRE ép. COUTURIER, Patrick ODJE, Ermenegilda PAIROLA ép. CORNEJO, Frédéric PAYONNE, Mohamed ZIANI.

CHRISTIAN DESOBRY, DE TOUS LES COMBATS POUR LA DIGNITÉ DES PERSONNES



Christian Desobry nous a quittés. Ce Colombien de naissance était de tous les combats pour la dignité des personnes. Militant convaincu, il fut un des rares hommes à s'engager au Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC). À Colombes et ailleurs, il a fait siennes toutes les luttes pour l'émancipation, notamment la reconnaissance des droits des immigrés. Avec sa disparition, le mouvement associatif colombien perd une de ses figures marquantes.



URGENCES

Commissariat : 01 56 05 80 20
Police Municipale : 01 47 60 80 36
Pompiers : 18
SAMU : 15
Allo Enfance maltraitée : 119
Accueil Sans abri : 115
Violences faites aux femmes : 01 47 33 09 53
 lescale.asso.fr
Protection des jeunes LGBT : Le Refuge, 24h/24 et 7j/7 : 06 31 59 69 50



SANTÉ

Hôpital Louis Mourier
 178, rue des Renouillers
01 47 60 61 62
Urgences adultes : 01 47 60 67 59
Urgences pédiatriques : 01 47 60 60 77

Covid

Numéro vert gratuit d'informations locales : 0805 119 395
 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, sauf jours fériés).

Sida Info Service : 0800 840 800

Pharmacies de garde

Samedi 8 mai
Pharmacie centrale des Vallées
 32, rue des Vallées
01 42 42 02 45

Dimanche 9 mai
La pharmacie Saint-Denis
 28, rue Saint-Denis
01 42 42 32 77

Jeudi 13 mai
Pharmacie des Grèves
 235, rue Salvador-Allende
01 47 80 10 68

Dimanche 16 mai
Pharmacie des Quatre Chemins
 Centre commercial des 4 Chemins
 130, boulevard Charles-de-Gaulle
09 66 93 24 75

Dimanche 23 mai
Pharmacie de la Cité
 71, rue Gabriel-Péri
01 47 81 16 90

Lundi 24 mai
Pharmacie du Village
 26, rue Saint-Denis
01 42 42 06 36

Dimanche 30 mai
Pharmacie Cosson
 16, rue Pierre-Brossolette
01 42 42 09 58



SERVICES MUNICIPAUX

Gestion urbaine de proximité
 Un dysfonctionnement à signaler, une réponse à obtenir ?
0 800 88 13 81
 gup@mairie-colombes.fr

Vos maisons de service au public : Aragon

6, place Louis-Aragon
 Tél. : **01 41 19 49 80**
 Lundi : 10h30-12h et 13h30-17h30
 Mardi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30 - Samedi de 9h à 12h
Fossés-Jean
 Espace Jacques Chirac. 1, rue Jules-Michelet
 Tél. : **01 41 19 48 70**
 Lundi : 10h30-12h et 13h30-17h30
 Mardi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30 - Samedi : 9h à 12h

Maison du droit

6, boulevard Edgar-Quinet.
 Ouvert du lundi au mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h à 12h.
 Permanences gratuites uniquement sur rendez-vous.
 Renseignements : **01 47 60 41 33**
 maison-du-droit@mairie-colombes.fr

Centre communal d'action sociale
 5, rue de la Liberté
01 47 60 43 90

Lundi : 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
 Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



PROPRETÉ

Numéro vert unique **propreté et encombrants (sur rendez-vous)** : **0 800 892 700** ou sur l'appli **Colombes dans ma poche**

HÔTEL DE VILLE
 Place de la République
 Tél. : **01 47 60 80 00**
 Ouvert le lundi, de 10h30 à 17h30
 Du mardi au vendredi, de 8h30 à 17h30
 Le samedi, de 9h à 12h

CONSEIL MUNICIPAL :
la prochaine séance aura lieu le jeudi 27 mai



colombes.fr

TOUTES LES INFOS PRATIQUES SUR **colombes.fr**



@ villecolombes



@ villecolombes

À COLOMBES, DEVEZ PROPRIÉTAIRE EN APPARTEMENT OU EN MAISON, DANS LE QUARTIER RÉSIDENTIEL, GABRIEL PÉRI, PROCHE DES COMMERCES

DE TRÈS BEAUX EXTÉRIEURS, PRIVATIFS OU À PARTAGER, PROLONGENT LES ESPACES DE VIE



- Appartements neufs du 2 au 4 pièces duplex avec balcons, terrasses et jardins privés
- 4 maisons de 4 et 5 pièces avec terrasse et jardin privé
- Vaste terrasse partagée rooftop avec cuisine d'été, jardinières potagères et mobilier de plein air
- De beaux espaces paysagers incluant un potager planté en pleine terre



ESPACE DE VENTE : 367 RUE GABRIEL PÉRI 92700 COLOMBES

Ouverture évolutive en fonction des mesures sanitaires gouvernementales

 **LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

LNC.fr

0 805 405 485

**Service & appel
gratuits**

LE MAIRE ET LES ADJOINT·ES



Patrick CHAIMOVITCH

Maire
Vice-Président de la
Métropole du Grand Paris
01 47 60 82 52

Vos référents quartiers



Fatoumata SOW
Première adjointe en
charge des Sports, des Jeux
olympiques et paralympiques,
des Affaires générales, des
Affaires métropolitaines,
de l'Égalité femme/homme
et de la lutte contre les
discriminations



Alexis BACHELAY
Aménagement durable,
Urbanisme, Renouvellement
urbain



Samia GASMI
PME/TPE et Emploi, Insertion,
Formation professionnelle,
Économie sociale et solidaire



Julien BEAUSSIER
Habitat, Logement,
Hébergement d'urgence
et Lutte contre le
logement indigne



Dounia MOUMNI
Développement économique,
Entreprises, Commerce,
Artisanat, Professions libérales
et Marchés



Maxime CHARREIRE
Finances et Budget



Perrine TRICARD
Démocratie locale, Vie des
quartiers, Budgets participatifs
et GUP



Jérémie DESARTHE
Transition écologique,
Plan climat, Contribution
à la stratégie zéro déchet,
Végétalisation de l'espace
public, Biodiversité et
Condition animale



Valérie MESTRES
Politique de la ville, Cohésion
sociale et Réussite éducative



Boumédienne AGOUMALLAH
Ressources humaines,
Dialogue social, Formation
et Qualité du service public



Claire PARISOT-ARNOLD
Solidarités, Santé publique
et Inclusion



Valentin NARBONNAIS
Jeunesse, Cultures
urbaines, Enseignement
secondaire



Héloïse NICOLAS
Tranquillité publique,
Sécurité, Prévention, Accès
aux droits



Boris DULAC
Éducation, Enfance et
Éducation populaire



Chantal BARTHELEMY-RUIZ
Culture, Mémoires et
Patrimoine historique,
Relations avec les cultes



Aïssa BEN BRAHAM
Travaux publics, Services
techniques, Bâtiments,
Propreté et Voirie



Elizabeth CHOQUET
Vie associative



Adda BEKKOUCHE
Coopération et Solidarités
internationales



Nagétte MAATOUGUI
Petite enfance et Familles



Léopold MICHALLET
Transports, Mobilités et
Qualité de l'air

Contactez vos élu·e·s
au 01 47 60 80 00

LES CONSEILLER·ES MUNICIPAUX



Patricia PACARY
Délégée auprès de Claire
Arnould, en charge des
aîné·e·s et des Solidarités
entre les générations



Nordine KHELKA
Délégée auprès de
Fatoumata Sow, en charge
des Manifestations sportives
et de la Préparation
des Jeux Olympiques et
Paralympiques



Manjulaa Udanthi NARAHENPITAGE
Délégée auprès de
Fatoumata Sow, en charge
des Affaires civiles



Guillaume BAILEY
Délégé auprès d'Alexis
Bachelay, en charge de
l'Urbanisme réglementaire
et des Affaires foncières



Cecilia ALADRO
Délégée auprès de Maxime
Charreire, en charge de
l'Exécution budgétaire et de
la Qualité des comptes



Chérif MOHELLEBI
Délégé auprès de Samia
Gasmi, en charge de
l'Insertion et de l'Emploi



Madeleine SAINT JACQUES
Délégée auprès de Jérémie
Desarthe, en charge de la
Condition animale



Mamadou KONTE
Délégé auprès de Chantal
Barthélémy-Ruiz et de
Perrine Tricard, en charge
des Mémoires, des Anciens
combattants, des Relations
avec les cultes et des
Budgets participatifs



Soraya MESBAHI
Délégée auprès de Valentin
Narbonnais, en charge
du Conseil communal des
jeunes



Lionel FAUBEAU
Délégé auprès de Léopold
Michallet, en charge des
Mobilités douces



Kady SYLLA
Délégée auprès de
Adda Bekkouche, en
charge des Coopération
multiculturelles



Jean-Paul JEANGOUDOUX
Délégé auprès de Aïssa
Benbrahim, en charge de la
Commission de sécurité et
d'accessibilité



Nathalie MA
Délégée auprès de Boris
Dulac et Jérémie Desarthe,
en charge de la Restauration
sociale, de l'Alimentation
durable, de l'Agriculture et
des Circuits courts



Stanislas GROS
Délégé auprès de Valentin
Narbonnais et de Boris
Dulac, en charge des
Centres de vacances et de
loisirs



Sabine LINGUANTTO
Délégée auprès de Julien
Beaussier, en charge des
Relations avec les
associations de locataires et
de copropriétaires



Pierre THOMAS
Délégé auprès de Perrine
Tricard, en charge de la
Ville connectée



Hayat ACHIK
Délégée auprès de Samia
Gasmi, en charge de
l'Insertion et de l'Orientation
des jeunes



Suleiman KANTE
Délégé auprès de Dounia
Moumni, en charge de
l'Animation commerciale



Sally O'SHEA
Délégée auprès de
Claire Arnould, en charge
de l'Accessibilité et des
Personnes en situation de
handicap



Pierre-Jean STEPHAN
Délégé auprès de
Fatoumata Sow et de Jérémie
Desarthe, en charge de
l'Égalité Femmes/hommes,
de la Lutte contre les
discriminations
et du Développement des
coopératives

LES ÉLU·ES D'OPPOSITION



Hervé HEMONET



Caroline COBLENTZ



Sébastien PERROTEL



Leïla LEGHMARA



Yves PIQUE



Michel MOME



Amélie DELATTRE



Alexandre GIUDICELLI



Yamina TATON



Antoine MOUKARZEL



Christian DON



Marie ABITA-PELETTE

VOS CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SUR RENDEZ-VOUS

Yves Révillon, (canton sud) au 0141198300.

Isabelle Caullery, (canton sud) au 0172424000.

Sébastien Perrotel, (canton nord) au 08 06 00 00 92

Nicole Goueta, (canton nord) au 08 06 00 00 92

VOTRE CONSEILLÈRE RÉGIONALE

Caroline Coblentz, conseillère régionale,
caroline.coblentz@iledefrance.fr

VOS PARLEMENTAIRES À VOTRE ÉCOUTE

Elsa Faucillon, députée des Hauts-de-Seine,
elsa.faucillon@assemblee-nationale.fr, 0679330871

Bénédicte Pételle, députée des Hauts-de-Seine,
benedicte.petelle@assemblee-nationale.fr

Pierre Ouzoulias, sénateur des Hauts-de-Seine, p.ouzoulias@senat.fr

André Gattolin, sénateur des Hauts-de-Seine, a.gattolin@senat.fr, 0142344852

Xavier Lacovelli, sénateur des Hauts-de-Seine, x.lacovelli@senat.fr

Roger Karoutchi, sénateur des Hauts-de-Seine, r.karoutchi@senat.fr

Philippe Pemezec, sénateur des Hauts-de-Seine, p.pemezec@senat.fr

01 47 80 21 00 - 2 place du Général Leclerc 92700 Colombes - beaurepaire@century21.fr

**L'AGENCE N°1
À COLOMBES !**

